L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 6 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 27 juillet, 1944

Lettre d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE KING FAIT CONNAITRE SON BILL D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Une vue d'ensemble du projet fédéral—Taux croissant par rapport à l'âge de l'enfant, mais taux décroissant, à partir du cinquième—Le rang de l'enfant, dans une famille, se fondera sur le nombre d'enfants qui, de mois en mois, auront droit aux allocations.

Ottawa.—Le gouvernement canadien, enfin, a déposé son fameux bill concernant les allocations familiales.

A tout enfant âgé de moins de 16 ans qui réside au Canada à la date d'enregistrement et qui y a résidé continuellement pendant trois ans immédiatement avant cette date ou depuis sa naissance et qui est entretenu par un parent, le gouvernement canadien propose de verser l'allocation mensuelle suivante, à compter du premier jour de juillet mil neuf cent quarante-cinq et sous réserve des dispositions de la présente loi et des règlements d'exécutions:

a) dans le cas d'un enfant de moins de six ans, cinq dollars par mois;

b) dans le cas d'un enfant de six ans ou plus mais de moins de dix ans, six dollars par mois;

c) dans le cas d'un enfant de dix ans ou plus mais de moins de treize ans, sept dollars par mois;

d) dans le cas d'un enfant de treize ans ou plus mais de moins de seize ans, huit dollars par mois.

[illegible] payable en ce qui concerne un cinquième enfant entretenu par le parent, doit être réduite de un dollar; en ce qui concerne un sixième et septième enfant ainsi entretenu, de deux dollars; en ce qui concerne un huitième enfant et chaque enfant en plus ainsi entretenu, de trois dollars.

L'allocation n'est payable qu'après l'enregistrement de l'enfant, et commence le premier mois qui suit ledit enregistrement; elle doit être versée à un parent en conformité des règlements ou à l'autre personne autorisée à la recevoir sous le régime ou en vertu des règlements; elle cessera d'être payable avec le versement pour le mois dans lequel l'enfant atteint son seizième anniversaire de naissance, ou lorsque, étant âgé de plus de six ans et physiquement apte à aller à l'école, il néglige d'y aller ou de recevoir une formation équivalente prescrite dans les règlements, ou lorsqu'il décède ou cesse de résider au Canada, ou que, dans le cas d'un enfant du sexe féminin, cet enfant se marie.

La personne qui recevra l'allocation devra l'affecter exclusivement à l'entretien, au soin, à la formation, à l'instruction et à l'avancement de l'enfant, et, si le ministre ou le fonctionnaire que les règlements autorisent à cet égard, est convaincu que l'allocation n'est pas ainsi affectée, le versement en devra être discontinué ou fait à quelque autre personne ou organisme.

ETABLISSEMENT D'UNE COUR

Si une personne n'est pas satisfaite d'une décision concernant son droit de toucher une allocation ou concernant le montant d'une allocation qui lui est payable, ou relativement à toute autre question découlant de la présente loi, elle pourra interjeter appel de cette décision à un tribunal qui sera établi et dirigé en conformité des règlements, et la décision du tribunal ne sera sujette à aucun appel ou revision devant une cour de justice.

Nulle allocation prévue dans la présente loi ne sera susceptible d'imposition ni assujettie à l'application de quelque loi sur la faillite ou l'insolvabilité, ni ne devra être cédée, grevée, saisie, anticipée ou donnée en garantie, et l'allocation sera payable sous réserve de ces conditions.

Rien dans la présente loi ne devra empêcher tel rajustement du dégrèvement prévu dans la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu pour un enfant à charge, rajustement qui peut être nécessaire pour éviter le double emploi des avantages prévus [illegible] la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu et dans la présente loi.

Quand il le jugera nécessaire pour éviter ce double emploi, le gouverneur en conseil pourra, par règlement, pourvoir à la réduction ou à la rétention de l'allocation payable à toute personne recevant une aide du gouvernement du Canada ou d'une province pour l'entretien d'un enfant à l'égard duquel l'allocation est payable aux termes de la présente loi; toutefois, cette réduction ou cette rétention ne devra pas être effectuée en raison d'une pension prévue dans la Loi des pensions ni d'une indemnité payable à l'égard d'un enfant à la charge d'un membre des forces navales, militaires ou aériennes du Canada.

Le ministère que le gouvernement canadien veut charger de l'administration de cette loi aura les pouvoirs d'établir des comités ou conseils et de conclure des ententes avec des départements du gouvernement et d'autres organismes publics et privés pour se faire aider dans la réalisation des objets de la présente loi; de nommer des enquêteurs; de conclure, avec l'approbation du gouverneur en conseil, des ententes avec le gouvernement de toute province en vue de faciliter l'exécution de la présente loi; d'édicter enfin des règlements en vue de réaliser ou de rendre exécutoires les objets de la présente loi.

DISPOSITIONS CONTRE LES FRAUDEURS

Il est également prévu, dans le bill, des pénalités contre ceux qui frauderont la loi. Quiconque recevra, sans y avoir droit, une allocation familiale devra immédiatement retourner le montant de l'allocation ou le chèque. Lorsqu'une allocation aura été versée à une personne qui n'y avait pas droit ou au delà du montant auquel une personne avait droit, sous le régime de la présente loi, le montant ainsi versé, auquel la personne n'avait pas droit, pourra en tout temps être recouvré, comme somme due à la Couronne, de la personne à qui il a été versé ou de son représentant légal, et le montant d'une telle dette pourra être retenu, sous forme de déduction ou de compensation, sur les deniers payables à cette personne sous le régime de la présente loi, à quelque époque que ce soit.

Sera coupable d'infraction et passible, sur déclaration sommaire de culpabilité, d'un emprisonnement d'au plus six mois, avec ou sans travaux forcés, ou d'une amende d'au plus cinq cents dollars, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement, quiconque sciemment

a) fait, verbalement ou par écrit, une déclaration fausse ou trompeuse dans l'intention d'influencer une décision concernant le payement d'une allocation, soit pour lui-même, soit pour toute autre personne;

b) fait ou présente une déclaration ou un document entachés de fausseté dans quelque partie essentielle, à un inspecteur ou à une personne nommée pour instituer une enquête sous le régime de la présente loi;

c) encaisse un chèque pour une allocation à laquelle il n'a pas droit;

d) étant une personne à qui une allocation est payable, omet de signaler, comme le prescrit le paragraphe quatre de l'article quatre de la présente loi, qu'une allocation a cessé d'être payable à l'égard de cet enfant ou, dans le cas d'un parent, qu'il a cessé d'entretenir l'enfant.

Les règlements édictés sous le régime de la présente loi devront, dès leur approbation par le gouverneur en conseil, être publiés dans la "Gazette du Canada" et être présentés au parlement dans les quinze jours de leur établissement si le parlement est alors en session et, si ce dernier n'est pas alors en session, dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante.

Tel est le bill concernant les allocations familiales, dans ses grandes lignes.

(Suite à la dernière page)

Des scoutes américains

Faisant leur 9è excursion dans le nord Ontario, 24 scouts des Etats-Unis sont arrivés à Sudbury. Ils sont tous du Kentucky et sont descendus à Sudbury pour recueillir leurs appareils pour un voyage en canot qui les conduira à Kettle Falls, sur la rivière Esturgeon. Ils ont l'intention de se rendre à Skead, traverser le lac Wahnapitae, et ensuite par lac et par portages rejoindre la rivière Esturgeon. Les scoutes seraient de retour à Sudbury le 3 août.

Chez les C.C.F.

Lundi, le 17 juillet, la C.C.F. tenait une assemblée canadienne-française à l'hôtel Frontenac. Une cinquantaine de personnes assistèrent. Le principal orateur fut M. Lajeunesse qui fit un magnifique plaidoyer en faveur de la C.C.F.

Pour montrer l'enthousiasme qui régnait, l'un des auditeurs ne put s'empêcher de dire, si M. Lajeunesse se présentait pour le Bloc populaire, il ne parlerait pas autrement, ce qui n'est pas peu dire.

On remarque cependant que M. Lajeunesse n'a pas touché à la politique extérieure de la C.C.F. C'est très important. La politique extérieure du gouvernement actuel que la C.C.F. approuve, nous a coûté 15 milliards en quatre années. C'est à cause de cette politique que nous payons de si lourds impôts. Il faudra donc que les C.C.F. de Nipissing nous renseignent sur ce qu'ils ont l'intention de faire en politique extérieure.

D'autres orateurs furent MM. Henri Dégagné et le Dr McDonald.

Nouveau service

On a commencé un nouveau service d'hydro s'étendant pour trois milles jusqu'aux nouvelles demeures le long du chemin Garson, entre Sudbury Junction et Garson. W. A. Anderson, du bureau rural de l'Hydro à Sudbury, annonce qu'il y aura un délai inévitable à cause du manque d'électriciens. Une fois complété le service apportera l'hydro à 65 foyers. La ligne primaire portera 3,200 volts qui seront réduits par 7 ou 8 transformateurs sur la distance de 3 milles jusqu'à 110 et 220 volts pour les consommateurs.

Anniversaire des Synd. catholiques

Québec, 30 — "La Confédération des travailleurs catholiques du Canada a contribué à augmenter la législation sociale dans la province de 75 pour cent de ce qu'elle a été depuis 25 ans", a déclaré M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., dans le discours qu'il prononçait au cours du banquet offert à l'occasion du 25e anniversaire des Syndicats catholiques et du retour de leur aumônier, le lieutenant-colonel (abbé) Georges Côté, revenu en janvier d'outre-mer, où il a fait trois ans et demi de service comme aumônier des troupes canadiennes.

M. Charpentier a aussi déclaré que les progrès réalisés grâce à l'initiative des Syndicats, au point de vue législation, étaient utilisés à toutes les autres unions, aux corps professionnels et aux industries de notre province et des provinces voisines.

Il a précisé que les effectifs de la C.T.C.C. s'élevèrent actuellement à plus de 50,000 membres, qu'elle compte 14 fédérations professionnelles, 200 syndicats affiliés, 100 cercles d'étude et 25 coopératives de consommation.

Ils avaient mis le feu

Pour avoir allumé huit feux de forêts dans la région Chapleau-Nicholson, trois jeunes gens de Nicholson devront payer $100 en amendes et les frais ou passer trois mois en prison. Les trois accusés sont Murray Dorman, âgé de 19 ans, Lorne McKee, âgé de 17 ans, et un juvénile de 15 ans. Le trio a avoué mettre le feu... disant qu'ils l'avaient fait pour que le plus jeune puisse obtenir de l'ouvrage avec les gardes-forestiers.

Perles de guerre

Chelmsford compte maintenant deux pertes dans l'invasion française. Le soldat Roméo Nault, fils de M. et Mme Esse Neault, est mort en France le 9 juillet. Ecrivant à sa famille le jour précédent, le jeune soldat demandait des prières disant qu'il avait une grosse semaine à faire. Mgr S. Côté a chanté un service spécial jeudi matin, le 27 juillet.

Sudbury aussi compte deux autres pertes à cause de la guerre. Le canonier Roger Amédé Rochon, avec le corps de tanks canadiens en France manque à l'appel. Et le caporal William R. H. Poho, porté disparu le 8 juin est maintenant considéré mort officiellement. Le soldat Rochon est le fils de M. et Mme A. Rochon, de 469 avenue Laforêt à Sudbury. Le jeune soldat de 19 ans est né à Rockland.

Nos vives sympathies aux familles éprouvées.

Les compteurs A l'Hydro

Les compteurs de stationnement à Sudbury ont augmenté le revenu de la ville ces derniers temps. Le nouveau revenu ne provient pas d'une affluence d'autos, mais plutôt de la négligence de certains automobilistes. Ces imprévoyants ont stationné mais sans déposer une pièce d'une ou cinq cents. La police a entrepris une campagne contre ces petites anomalies, et durant l'espace de quelques jours seulement 135 automobilistes ont contribué $1.00 en amende au lieu de la cent ou du cinq cents. L'officier de la circulation a répété son relevé, et certains automobilistes oublieux furent surpris deux fois le même jour.

Il manque à l'appel

Le Fusillier Roger-A. Rochon, du corps des chars d'assaut, fils de M. et Mme A. Rochon, de 469 rue Laforest, manque à l'appel. Agé de 19 ans, il était outre-mer depuis novembre 1943. Né à Rickland, il vint demeurer ici en 1919, fit ses études à l'école Nolin. Il travailla quelques mois à Nobel et revint dans le district où il travailla à Copper Cliff. Il entra dans l'armée en 1942 et fit son entraînement à Orillia et au Camp Borden.

Un frère, Rodolphe, dans le corps d'infanterie, est stationné à Brampton; un autre frère Sylvio, à Kirkland Lake, et une soeur à la maison.

Candidat conservateur

Lors de la convention du parti Conservateur progressiste à Sudbury la semaine dernière, Welland S. Gemmel, de Whitefish, marchand, âgé de 33 ans, a remporté la nomination de porte-couleur dans le district Nipissing. Il a défait Thomas J. Faught, de Sudbury, son seul adversaire dans la course aux honneurs du parti Conservateur.

Plus de dettes à Chelmsford

Cette ville de près de 1,000 personnes est maintenant libérée de ses dettes. Après avoir rejeté tout espoir de s'en tirer, la ville parvint à payer un total de $30,000 et possède même un surplus de $3,000.

Depuis 1937, six obligations de $5,000 chacune, furent remboursées à l'exception de $500, encore aux mains d'une usine de Hamilton, laquelle n'a pas encore présenté sa demande de paiement. Mais la ville est en état de la remettre.

Chelmsford, ayant reçu le titre de la ville en 1909, réalisa, en 1922 le projet formé par le maire R. Groulx de construire des trottoirs de ciment. Aucun emprunt fut nécessaire à l'exécution de ce plan; cependant, un tel écoulagement des fonds de réserve les força à prendre durant les années 1926-27-28 six obligations.

Durant la dépression qui dura jusqu'à 1936, il y eut accumulation d'arrérages de taxes au montant de $12,000. En 1936, W. J. Orr, responsable du département des affaires municipales après avoir étudié la situation avisa le conseil d'insistetr sur le paiement d'arrérages de taxe. La somme, de $2,610, fut placée en bons de la victoire et la ville se réserve encore un fond de $1,000. La vente de bons de la victoire se continuera cet automne.

Le programme de la ville pour l'après-guerre consiste principalement dans l'installation d'un système d'eau et de l'électricité.

• •

Le conseil de ville est en discussion au sujet d'organisation de terrain de jeux pour les jeunes. En fait, depuis jamais la ville ne s'ets occupée de ses enfants. Souhaitons que le budget des années futures permette au conseil de favoriser cette oeuvre si importantet et si peu avancée. Une telle oeuvre a un grand intérêt physique et moral.

• •

La mine de Nickel Offsets, un peu au nord de Chelmsford, dans un programme d'expansion ajoute un nouveau "shaft" à ses opérations. On propose aussi de construire une raffinerie qui diminuerait de beaucoup le prix de transport du métal brut à l'extérieur.

• •

Mardi matin, le 25 juillet, à neuf heures eut lieu le service de Roméo Neault, tué en action en France le 9 juillet.

Roméo s'était enrolé dans l'armée il y a près d'un an et demi dans le "Queen's Own Rifle — Regiment of Canada", après quoi il fit son entrainement à Debert et à Valcartier. On l'envoya bientôt en Angleterre où il demeura jusqu'au temps de l'invasion en France dans laquelle il prit part.

"Je prends note de toutes mes aventures ici afin que je puisse vous les raconter quand je reviendrai dans ma famille, écrivait-il à sa soeur le 26 juin. "Garde toutes les mappes que tu trouveras dans les journaux, et je te montrerai par où j'ai passé, continuait-il à sa soeur Mme Ovila Dumais.

"J'ai hâte d'être arrivé chez nous pour manger un 'bon repas de famille 'car ici nous sommes nourris, oui, mais rien n'empêche que j'ai grandement faim depuis deux jours, écrivait Roméo à sa soeur Gracia. Dans une lettre du 8 juillet (la veille de sa mort), il écrivait à ses parents "nous avons une grosse semaine en avant de nous, et je vous demande de prier pour moi le Bon Dieu pour que j'en sorte sain et sauf." Et il allait se faire tuer le lendemain.

Roméo laisse derrière lui pour le pleurer, son père M. Essé Neault, Wilfrid, de Montréal, Eugène, de Sudbury, et ses soeurs, Yvonne (Mme Eugène Daoust), Laurette (Mme Cyprien Beaudry), Annette (Mme Emiel Carrière), Gracia (Mme Victor Whalen) et Rita (Mme Ovila Dumais). Nos sincères sympathies à tous les parents.

STURGEON FALLS-

Mme Vangie Seligman, de New-York, visite les familles Rifou, Courchesne et Savage.

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

Savoir renoncer

De tout temps, l'art de vieillir a dénoté chez la femme son sens psychologique, mais notre époque en nivelant les âges a rendu plus délicate encore cette faculté de se transformer où l'intelligence se manifeste jusque dans les moindres détails.

Nous sommes au siècle de la jeunesse, à une époque où tout ce qui est nouveau attire, où chacun joue des coudes et où, si l'apparence a plus de chance de se maintenir, grâce à des formules mieux appropriées, on n'en concède pas moins partout la place aux jeunes.

Comment dès lors vieillir sans qu'il y paraisse? En vieillissant, tout simplement en luttant sans en avoir l'air,non pas en cherchant à s'agripper aux privilèges de l'âge d'or, en cherchant à créer une illusion, dont, malheureusement, personne n'est dupe, et qui fait sourire, mais en affirmant son charme et sa personnalité, et surtout en sachant renoncer.

S'il est joli, gracieux, de voir, à la plage, au tennis, au jeu, de très jeunes filles vêtues des tenues sportives que la mode met en vedette, il est moins beau de les voir arborer par celles que leurs vingt ans ont depuis longtemps quittées et qui n'ont plus, quoi qu'elles en pensent, la souplesse des mouvements ni la silhouette qui conviennent à cette mise.

Jouer à la jeune fille n'a jamais rajeuni la femme moins jeune dont les gestes, le maintient, sinon la mine, ne cadrent plus avec l'adolescence du moment.

La pire erreur qu'on puisse commettre, la plus courante, hélas, est de s'imaginer quand on a deux fois vingt ans que la vingtième année revient sur l'écran pour la seconde fois et de prendre pour jeunesse acquise les regains que le temps nous concède parfois.

Courrier de Lysette

D.— Est-il naturel que de jeunes personnes mentent? Je ne le crois pas. Je ne mentais jamais mais j'ai changé. Comme ma mère, à qui je disais toujours le but de mes sorties, me grondait et me défendait de patiner parce que c'était dangereux, d'aller à bicyclette parce que trop d'accidents survenaient, j'ai pris le parti de ne plus rien lui dire. Lorsque je rentre, elle me dispute mais je ne réponds pas et l'orage se passe plus vite ainsi. Y a-t-il du mal à cela lorsqu'on s'amuse honnêtement? D'ailleurs ses réprimandes ne me font plus rien. Lorsque je serai majeure j'agirai à ma guise et je prendrai autant de distractions que je le désirerai. Autrefois je n'aurais jamais aspiré à ce jour mais maintenant je ne songe même plus à m'en cacher. Quand une de mes amies, à qui sa mère défend de danser et de recevoir des jeunes gens et des jeunes filles chez elle, sort, sa mère la gronde. Quoi faire? Se croiser les bras? C'est quand on est inactive qu'on a les pires idées. Il vaut mieux se distraire. On dirait que parce que nos mères sont mariées et ont commencé à souffrir jeunes nous sommes obligées de faire de même. — DIX-NEUF PRINTEMPS.

R.— Votre plaidoyer en faveur du mensonge ne me convainct pas. Le mensonge est vil, en soi, et il avilit ceux qui le pratiquent. Ce qui fait la valeur d'un caractère ce n'est pas surtout les qualités naturelles qu'il possède et qui ne mettent jamais à contribution sa force de volonté, c'est surtout la conservation de ces mêmes qualités en dépit des circonstances où elles pourraient être sacrifiées pour s'organiser une vie plus facile. Vous vous excusez d'avoir menti à votre mère pour vous procurer des distractions qu'elle vous refuse, au lieu de conserver votre franchise naturelle, quitte à en être contrariée. Préserver sa loyauté, une conscience droite; avoir la satisfaction de faire quelques sacrifices et ne pas céder à l'attrait de compromis hypocrites valent mieux que danser et patiner.

L'esprit de rébellion qui vous inspire cette lettre vous fait oublier que votre mère vous a donné d'excellents conseils de prudence durant votre jeunesse et qu'elle vous a ainsi protégée contre bien des dangers. Vous n'êtes pas la seule jeune fille à qui l'autorité maternelle paraît un fardeau inutile et cependant je reçois des lettres de jeunes personnes qui déplorent d'avoir été laissées à elles-mêmes trop jeunes parce qu'elles n'avaient pas de parents pour les guider. Celles-là ont connu trop tôt les embûches vers lesquelles vous avez hâte de courir lorsque vous aurez reçu des avertissements et des conseils qui vous auront incité à la prudence et qui vous auront protégée, même malgré vous.

Si vous compreniez mieux votre mère, peut-être réussiriez-vous à vous entendre avec elle sur l'emploi de vos soirées, sur le choix de vos amies et de vos divertissements. L'important est d'inspirer confiance à celle qui vous aime et qui ne veut rien tant que de vous épargner des épreuves inutiles. L'habitude du mensonge est funeste loin d'y céder vous devriez énergiquement vous en préserver.

• •

D.— J'ai deux robes que j'ai achetées à bon compte. Elles ne sont pas garanties contre le lavage. Que me conseillez-vous pour les empêcher de déteindre en les lavant? — INQUIETE.

R.— Faites tremper vos robes durant une demi-heure à l'eau froide abondamment salée avec du gros sel, avant de les laver. Rincez-les ensuite à l'eau froide. Puis, lavez-les rapidement dans une eau tiède au savon très doux et rincez-les abondamment dans l'eau froide. Faites sécher à demi et repasser immédiatement. C'est la meilleure recette pour empêcher une étoffe de déteindre au lavage et de rétrécir.

• •

D.— Que préférez-vous? Que les enfants tutoient leurs parents ou leur disent vous?
—J'AI 20 ANS.

R.— A prime abord, je n'encourage pas le tutoiement mais il y a exception pour les parents bien élevés et bien éduqués qui savent inculquer ces qualités à leurs enfants avec l'intimité et la confiance des relations.

LYSETTE

Le coeur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête.—Napoléon

La volaille

La volaille a toujours été reconnue comme un mets de choix. Sans rien perdre de sa valeur, elle est tout de même considérée, à la campagne, au cours de l'été comme un mets ordinaire lorsqu'il s'agit d'éliminer les poules qui ne sont plus bonnes pour la ponte ou les poulets de surplus.

Que ce soit une vieille poule ou un poulet frais et dodu, le secret de sa saveur réside dans le cuisson qui doit se faire à une chaleur modérée, d'après les technicien-nes en science ménagère du ministère fédéral de l'Agriculture. Les poules qu'on fait généralement bouillir peuvent aussi être rôties au four si l'on tient compte des points suivants:

Poules rôties

1. Choisir une volaille grasse de 5 à 6 livres. Séparer en morceaux.
2. Déposer dans un chaudron et laisser cuire à la vapeur jusqu'à ce que la viande soit tendre. Ne pas ajouter de sel car il assèche la viande. Garder le chaudron bien couvert.
3. Saucer les morceaux de volaille dans un mélange d'oeufs et de chapelure. Assaisonner et rôtir dans la poêle pendant 15 à 20 minutes.

Les poulets de 2 à 3 livres peuvent être cuits de la même façon, mais la durée de la cuisson ne sera que d'environ 20 minutes.

Poulets rôtis

1. Choisir un poulet bien en chair de 2 à 3 livres. Séparer en morceaux prêts à servir.
2. Bien assécher les morceaux, rouler dans la farine assaisonnée.
3. Déposer dans une poêle épaisse et frire des deux côtés dans environ ¼ de pouce de gras, à chaleur modérée. Couvrir, diminuer la chaleur et continuer lentement la cuisson jusqu'à ce que la viande soit tendre, soit environ 25 à 30 minutes. Servir avec une sauce paprika.

Sauce paprika

Garder dans la poêle environ 2 cuillerées à table du gras de la cuisson. Incorporer 2 cuillerées à table de farine. Ajouter graduellement 2 tasses de lait et faire une sauce. Assaisonner et ajouter suffisamment de paprika pour colorer légèrement la sauce. Remettre le poulet dans la poêle et laisser mijoter 5 à 10 minutes.

Poulets à l'étouffée

Un poulet de 5 à 6 livres
Farine
Gras
Sel et Poivre
Paprika
Beurre

Séparer la volaille en morceaux prêts à servir. Rouler chaque morceau dans la farine assaisonnée. Faire revenir dans un peu de gras. Déposer dans une casserole, saupoudrer de sel, de poivre et de paprika. Déposer sur chaque morceau une noix de beurre, ajouter le liquide et couvrir la casserole. Cuire à four modéré (325°F.) pendant une heure et demie à deux heures. Déposer le poulet dans une assiette et entourer de nouilles au beurre. Faire une sauce avec le liquide resté dans la casserole. Servir sur le poulet.

NOTE: Le poulet peut être cuit sur le feu, dans une poêle épaisse, à chaleur modérée. Le temps de la cuisson sera le même qu'au four.

Poulets au four

1. Choisir un poulet de 1½ à 2 livres. Séparer en deux et essuyer avec un linge humide.
2. Saupoudrer de sel et de poivre. Brosser avec un peu de gras fondu et déposer sur une claie graissée dans une poêle à frire profonde.
3. Cuire à four modéré (350° F.) pendant 20 minutes. Retourner, cuire encore une vingtaine de minutes ou plus jusqu'à ce que le poulet soit tendre. On peut brosser de nouveau avec un peu de gras et laisser dorer 5 minutes de plus pour en améliorer la couleur et la saveur.

La voyageuse moderne

Le chic consiste à parer à tout sans s'encombrer inutilement.

Si vous êtes obligée de vous déplacer fréquemment, soit par le train, soit en voiture, choisissez soigneusement les éléments de votre tenue de voyage.

Ils doivent être pratiques et vous permettre de partir, sinon les mains vides, du moins avec une très petites malette. Nous vous proposons, par exemple, l'ensemble ci-après, qui sera agréable pour voyager, et qui vous fera élégante à l'arrivée.

Vous pourrez donc porter: un manteau de tweed ou un imperméable; une jaquette ajustée, longue, d'un beau vif (rouge ou vert ou bleu roy); une jupe coupée dans un tissu ne se froissant pas, et d'un ton pratique. (Le marron serait particulièrement indiqué); un pull-over de laine fine, d'un ton peu salissant; un chapeau sport ou un béret; des gants de peau.

Vous emporterez: un chemisier clair; une blouse habillée; une jolie écharpe de tons vifs; une paire de gants habillés; une pochette (sac) assortie; un petit chapeau pratique (turban, tambourin et résille, etc...) Il n'est pas nécessaire d'avoir une garde-robe abondante pour être "chic". Ayez peu de vêtements, mais bien choisis, bien coupés, et agrémentez-les de détails personnels.

Les enfants déshabillés

C'est la mode, paraît-il de déshabiller les petites filles jusqu'à l'âge de huit et même dix ans. On en voit qui passent l'été à demi-nues et qui se montrent un peu partout. Ce n'est pas l'enfant qui est coupable, c'est la mère. Pourquoi mettre, dès l'enfance, dans l'esprit de ces petites qu'il n'est pas immoral de montrer ses cuisses, ses bras et sa poitrine?

—"Elle n'a rien à montrer!" répond naïvement la mère. D'accord, mais demain réalisera-t-elle suffisamment que les conditions sont changées? La vertu est assez difficile à acquérir qu'il faut commencer dès le plus bas âge. Au lieu d'éveiller dans le coeur de ces petites cette vertu qui semble disparaître de la terre, et qu'on appelle la modestie, on leur enseigne exactement le contraire. Et plus tard on pleure...

Petits conseils

Vous avez au jardin de la laitue, des radis, de jeunes carottes tendres qui accompagneront délicieusement le dîner?... Quelle chance pour toute la famille! Mais prenez bien garde de perdre une parcelle de leur valeur nutritive en les arrachant le veille ou à bonne heure le matin et en les laissant traîner dans la maison, à la chaleur. Prenez le temps de vous rendre où vous serez prête à utiliser ces aliments. Vous en obtiendrez plus de saveur et plus de valeur alimentaire.

Le même principe s'applique à tous les autres aliments. Vous avez chaud dans la maison... la chaleur vous fatigue et vous nuit?... Elle nuit de même aux aliments.

Parmi les choses délicieuses qu'on peut empaqueter et emporter avec soi, ne donnons pas uniquement la préférence aux sandwiches. Les saucisses-surprises, par exemple, sont appétissantes, prennent peu de place et sont très nourrissantes. Faites d'abord rôtir les saucisses dans le gras, enveloppez-les de pâte à tarte et faites-les cuire au four jusqu'à ce qu'elle soient dorées. Les brosser avec un peu de lait avant de les mettre au four donnera une belle croûte lisse.

• •

LA MAGIE DE LA CIRE

Vous ouvrez les fenêtres pour laisser entrer l'air frais, mais que voyez-vous!... de la poussière et de la soie qui entrent et s'installent sur les allèges propres. Essayez de cirer ces allèges après les avoir nettoyées et vous verrez comme la suie et la poussière s'enlèveront facilement.

• •

BEURRE

Il est un jeu auquel toute la famille peut jouer; celui d'arriver à finir son pain et son beurre en même temps. Il est préférable de se servir une petite portion de beurre et d'en reprendre si nécessaire, que d'être obligé de reprendre du pain pour finir son beurre et vice versa. "Les deux sont parfois plus grands que l'estomac", suivant le dicton populaire, surtout quand il s'agit du beurre.

• •

LES LEGUMES VERTS A A FEUNILLES EN ONT...

Et vous aussi si vous mangez de la laitue, du cresson, des épinards, des feuilles de pissenlit, de betteraves et de navets. Tous sont riches en fer. Jeunes et tendres, ces feuilles sont délicieuses.

• •

Protégez vos genoux

Un vieux coussin de sofa recouvert de toile cirée protégera vos genoux quand vous jardinerez. Les saletés s'enlèvent facilement et l'humidité n'affectera pas la toile cirée. Vous pourrez aussi travailler plus longtemps sans fatigue.

St-Jean-de-Brébeuf

DOUBLE-MARIAGE

Bérubé — Rondeau
Bérubé — Emond

Jeudi matin le 20 juillet, à 7.30, M. l'abbé L. Villeneuve bénissait le mariage de Mlle Gilberte Rondeau, fille de feu M. R. Rondeau et de Mme Rondeau, 213 rue St-Georges, à M. Benoit Bérubé, fils de M. et Mme F. Bérubé de Hanmer.

M. Ronald Rondeau accompagnait sa soeur, et M. Georges Bertrand servait de témoin à M. Bérubé. La mariée portait une longue robe en dentelle blanche à lignes princesses. Son long voile était maintenu par un diadème de perles. Des roses blanches et rouges formaient son bouquet. Mlle Madone Rondeau, soeur de la mariée, agissait comme demoiselle d'honneur. Elle portait une longue robe en chiffon rose et un petit chapeau de même nuance. Son bouquet se composait de roses rouges. M. Antonio Bérubé, frère du marié, était garçon d'honneur.

Immédiatement après fut bénit, par le R. P. Villeneuve le mariage de Mlle Elvine Emond, fille de M. et Mme O. Emond, de Timmins, à M. Camille Bérubé, fils de M. et Mme F. Bérubé de Hanmer.

Mlle Emond, accompagnée de son père, portait une longue robe blanche en chiffon, et un long voile retenu par un halo de dentelle. Son bouquet se composait de roses blanches et rouges. M. F. Bérubé servait de témoin à son fils. Mlle Edna Emond, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur. Elle portait une longue robe en sheer bleu, et comme chapeau, une couronne de fleurs avec court voile. Son bouquet était aussi composé de roses rouges. Elle était accompagnée de M. Albini Leclair.

Au cours de la cérémonie, il y eut un beau programme de chant. A l'offertoire, Mmes Lalonde et E. Bryre rendirent l'Ave Maria de Rosewig. Mme G. Bertrand touchait l'orgue.

Après la cérémonie, il y eut réception pour les deux couples chez Mme R. Rondeau, rue St-Georges.

Mmes Rondeau et Bérubé recevaient. La première portait un costume beige et brun et un corsage de roses rouges, et Mme Bérubé un costume brun avec un corsage de roses. Mme Butler et Mlle Rose Rondeau, soeurs de la mariée, servaient le thé, ainsi que Mme H. Lapalme. Deux magnifique gâteaux de mariés faisaient l'admiration de tous.

Parmi les invités, on remarquait M. l'abbé L. Villeneuve, M. et Mme F. Bérubé de Hanmer, M. Emond, de Timmins, M. et Mme Albert Gagnon, M. et Mme Jos. Rondeau, M. et Mme Joachim Rondeau, M. et Mme V. Brideau, M. et Mme L. Roy, Mme Lanthier et sa fille Jacqueline, Mme E. Forcier, M. et Mme J. Lalonde, M. et Mme E. Bruce, M. et Mme Edgar Bérubé, M. Léo Leclair, M. Albert Bérubé, M. Léo Ducharme, M. et Mme G. Bertrand, M. Lorenzo Bérubé, M. et Mme H. Lapalme, M et Mme Landry, Mme W. Lajeunesse.

Mlles Rita Chaloux, Aline Prévost, Alice Paquette, Yvonne et Lorette Charette, Rita Leb[illegible]eux, Valéda Sauvé, Lorette et [illegible]adeleine Bérubé, Laurence [illegible]rose, Lorette Pauzé, et Jeannine Forcier.

Vers le milieu de l'après-[illegible]idi, les deux couples partirent [illegible]our un voyage aux Etats-Unis [illegible] ils visiteront des parents.

A ces heureux époux, nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

Dans l'esprit de l'ambitieux le succès couvre la honte des moyens. — Massillon.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 27 JUILLET 1944

M. Hurtubise à C. K. S. O.

Depuis quelques semaines, le parti libéral a ouvert sa campagne électorale à la radio. C'est moins dangereux que d'aller faire face aux électeurs dans leur milieu comme tout le monde le sait.

Dans Nipissing, puisque c'est ici notre milieu, c'est M. Hurtubise qui fait surtout les frais des causeries. En gros, c'est la justification de ce qu'a fait le parti libéral et une revue de ses promesses pour plus tard. Nous n'avons pas l'idée de relever point par point "Tout ce que le parti libéral a fait pour nous". Nos lecteurs en connaissent assez long sur son compte pour ne pas que nous ayons besoin de les ennuyer encore une fois. Il y a cependant quelques points à rétablir pour la vérité.

Tout d'abord, l'idée dominante des discours de M. King à Londres, c'est l'idée de maintenir les liens entre le Commonwealth et l'Empire. Peut-être que M. Hurtubise croit que ces liens sont pour notre bien. L'élémentaire bon sens nous dit que ces liens-là sont pour notre ruine comme pays. C'est à cause de ces liens que nous avons participé à cette guerre désastreuse qui, jusqu'à date, nous a coûté plus de 15 milliards et ce n'est pas fini. Et plus important que ces milliards, les milliers de vies canadiennes sacrifiées.

Nous sommes entrés en guerre parce que l'Angleterre y est entrée, c'est tout. L'idée de M. King et de M. Hurtubise que nous sommes entrés en guerre en septembre 1939 parce que la liberté et la civilisation du monde étaient en péril est fausse. Voici ce que disait M. Cardin, ministre libéral lors de l'entrée en guerre:

"Mais nous sommes entrés en guerre, parce que la Grande-Bretagne était en guerre. On peut trouver une preuve de cette assertion, même dans les récents discours prononcés par le premier ministre King à Londres et ici dans cette Chambre des communes. Nous sommes entrés en guerre, parce que nous étions un membre du Commonwealth britannique des nations. Le Commonwealth est une société ou un groupe de nations, dont chacune est tenue à défendre les intérêts des autres; autrement, une telle société des nations ne pourrait pas exister; il ne pourrait pas y avoir de Commonwealth sans une responsabilité de la part de l'un des membres du Commonwealth à l'endroit de n'importe quel autre membre qui pourrait être mis en danger".

Et M. Cardin concluait: "Nous ne sommes pas un pays indépendant. Nous pouvons, si nous le désirons, soulever une subtile discussion de loi, de textes de jurisprudence et de statuts, mais en réalité et de fait nous n'avons jamais agi comme un pays indépendant et, du point de vue de la responsabilité et de la conduite, nous ne sommes pas indépendants, encore moins une nation souveraine capable de disposer d'elle-même".

M. Cardin était ministre dans le cabinet King, et nous le croyons sur ce sujet mieux renseigné que M. Hurtubise. De ceci ,et d'ailleurs notre histoire le montre, le Canada n'a jamais agi d'une façon indépendante mais comme colonie. C'est ce qu'il a fait à cette guerre-ci comme en 1914.

M. Hurtubise a mentionné que c'est librement que nos soldats allaient combattre. Lit-il les journaux? N'a-t-il pas appris que Guénette a été tué par la police à St-Lambert justement parce qu'il pensait comme M. Hurtubise, qu'on était libre d'aller combattre ou de n'y pas aller.

Que, de plus, M. Hurtubise fasse donc une petite enquête auprès des jeunes conscrits pour savoir quels traitements ils subissent s'ils refusent de s'enrôler. M. Hurtubise prétend que M. King peut parler au nom de la majorité du peuple canadien. Que dit-il des élections d'Ontario, de la Saskatchewan, des élections complémentaires de l'an dernier et de cette année. Est-ce que le parti libéral peut dire qu'il a encore la confiance du peuple? L'évidence dit non.

M. Hurtubise a pris la peine de faire une sortie contre l'impérialisme du parti conservateur de Bennett, Meighen, etc. Pourquoi ne pas avoir dit, M. Hurtubise, que votre chef et votre parti sont conscriptionnistes autant que les autres, mais par en-dessous, en traître, hypocritement, tandis que ceux-là l'étaient, mais ouvertement au moins. Ils étaient et sont encore francs, ce qui est quelque chose. N'oubliez pas non plus, M. Hurtubise, qu'à la grande guerre nous n'avons eu la conscription que trois ans après la déclaration de la guerre, tandis qu'avec vous autres, nous l'avons eue tout de suite, que ces derniers n'ont pas donné de milliards à l'Angleterre, ce que vous avez fait . . . que la première grande guerre ne nous a coûté de 2 milliards 500 mille dollars tandis que nous en sommes en rendus à 15 milliards avec vous. Tout cela pour vous dire de ne pas attaquer le parti conservateur mais de vous fondre avec lui car vous avez la même doctrine impérialiste: "Tout sacrifier pour l'Empire". Et nous croyons M. King très digne d'aller vivre avec M. Bennett veiller au salut de l'empire en Angleterre.

Enfin si vous et votre parti êtes pour les liens avec l'empire, n'oubliez pas que ce n'est pas là l'opinions des vrais Canadiens-français qui, sans se croire supérieurs, se pensent assez intelligents pour poursuivre leur petit bout de chemin sans être dans les bras d'une mère-patrie comme l'Angleterre.

M. Hurtubise, nous croyons devoir vous dire que votre propagande pour le parti libéral à C.K.S.O. ne fera que convaincre davantage vos auditeurs, que nous espérons nombreux, de l'astuce de la ruse, et de la tromperie que votre groupe veut employer pour se maintenir au pouvoir. N'oubliez pas que lorsque vous parlez aux Canadiens-français du district, vous parlez à des gens qui, outre ce que vous dites ,lisent et entendent autre chose.

Et si vous êtes sincère vous-même, (ce que nous ne doutons pas) laissez-moi vous dire que la majorité de vos auditeurs sont mieux renseignés que vous l'êtes.

Sans aller à Ottawa ils ont encore assez d'indépendance d'esprit pour savoir se renseigner à des sources libres. Ils lisent l'Ami du Peuple, ils lisent le Devoir. Çà leur est suffisant pour juger du "marasme économique" que vous attribuez au futur avec les nationalistes. Ils savent que le "marasme économique" ils le subissent actuellement et qu'ils le subiront davantage après cette guerre avec sa dette d'une vingtaine de milliards que les libéraux ont amenée, non les nationalistes.

Camille LEMIEUX.

La campagne électorale dans Québec

Le 8 août, la province de Québec se choisira un nouveau gouvernement. C'est avec joie que nous avons vu de quelle façon s'est ouverte la campagne du Bloc Populaire à Montréal. Plus de trente mille enthousiastes ont acclamé les chefs du Bloc Populaire, dont MM. Raymond, Laurendeau, Drapeau, Poulin, etc. . . ., tous de vieux artisans de la Ligue pour la Défense du Canada.

A tous, particulièrement au chef, M. Laurendeau, et à M. Drapeau, candidat dans Jeanne Mance, de qui nous avons gardé un si bon souvenir dans le district, lors du plébiscite et à la fête de Dollard en 1943, nous souhaitons plein succès partout.

Nous espérons, pour le bien des Canadiens-français du Québec et d'ailleurs que le prochain gouvernement de cette province le 8 août sera celui du Bloc Populaire, le seul groupement qui présente une politique dans la ligne, la tradition, et les aspirations les plus pures de la race canadienne-française.

Camille LEMIEUX.

Tout un peuple se dresse

Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire publie un intéressant documentaire consacré au discours du sénateur Bouchard et à ses répercussions dans les milieux canadiens-français. Autorités religieuses et civiles, corps publics, groupements professionnels et patriotiques, journaux de toutes nuances, d'un bout à l'autre du pays, ont exprimé leur réprobation de ce discours et leur attachement à l'idéal combattu par le bouillant sénateur. Il a récolté par contre les approbations de quelques anticléricaux, des groupes communistes et de plusieurs journaux anglais. Le pasteur Shields évidemment s'est solidarisé avec lui. (Brochure de 32 pages, 15 sous).

Convier quelqu'un, c'est se charger de son bonheur personnel pendant tout le temps qu'il est sous notre toit. (*Brillat-Savarin*)

• •

Contrôlez vos pensées et ne laissez pas pénétrer les indésirables, qui se transformeraient en auto-suggestions pernicieuses. (*René Fauvel*).

• •

La science est un cadran qui marque l'heure du progrès accompli.—E. de Girardin.

• •

Les bienfaits sont un feu qui ne chauffe que de près.—Voltaire.

• •

Nous sommes mauvais par nature, bons par la société.—Vicomte de Bonald.

• •

Vous reconnaîtrez le vrai savant à l'aveu qu'il vous fera de son ignorance.—Ampère

• •

Le mépris de la vie aide souvent à la conserver —M. de Bugny.

• •

La perfection se compose de minuties. Le ridicule n'est pas de les employer, mais de les mettre hors de leur place.—Joubert.

• •

Le ciel est prodigue de ses étoiles. Nous aussi, soyons prodigues de paroles bienveillantes.—Abbé Raiche.

Le coeur d'un homme d'Etat doit être dans sa tête.—Napoléon.

• •

On prend vite moralement l'allure de ses habits. —Joubert.

• •

La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons; c'est celui que l'on doit consulter le plus souvent.—Pascal.

Vraiment...

Le gouvernement cécéfiste de la Saskatchewan sert à ses commettants, qui viennent de l'élire un joli tour de muscade quand il leur annonce que les émoluments des ministres du cabinet Douglas seront réduits de $8,000 à $5,000.

A première vue, le contribuable devrait être agréablement impressionné. Mais l'expérience socialiste l'attend au deuxième tournant. Là le payeur de taxes apprend que le portefeuilles de ministres seront plus nombreux, de telle sorte que ce cabinet cécéfiste coûtera à la Princesse $12,000 de plus que celui du régime précédent.

• •

Le sort — et un bon celui-là — en est jeté. Les hebdos ruraux du Québec tiendront leur congrès d'été annuel les 8, 9 et 10 septembre prochain, cette fois, à St-Donat, au Château-du-Lac Archambault. L'hôtellerie est vaste, moderne, et tous les congressistes seront réunis, pour une fois, sous le même toit, avec, naturellement, toutes les accomodations chères à la tradition de l'Association. Au début de ce beau périple, on passera casser une croute avec les directeurs de l'Etoile du Nord qui frappe, cet été, la borne millière des 60 ans. On assure que les alentours de St-Donat sont poissonneux, de sorte que les boys pourront courir le poisson aussi bien le jour que la nuit...

• •

C'était jour de marché et le confrère, le panier au bras, déclarait à une bonne maraîchère qu'il croyait à une grosse récolte de patates. Et la brave femme de soutenir qu'au contraire les pommes de terre viendraient bien mal. La même semaine, le journaliste émit la même opinion dans un entrefilet de sa page de fond. Le samedi d'après, la fermière s'excusait auprès du même interlocuteur. "Je me suis trompée, tout simplement. La récolte sera belle. C'est imprimé dans le journal!"

• •

On peut se faire une bonne idée des licences que les batteuses d'estrade de la C.C.F. prennent avec la vérité lorsqu'on songe que M. Gillis soutient que 80% des fermes canadiennes, à cause des hypothèques, sont virtuellement aux mains des banques et des compagnies de prêt. Rien de plus erroné. La vérité, c'est qu'au moins les trois quarts des fermiers du Canada ne doivent rien sur leurs terres. Les gouvernements qui leur ont prêté, avec une certaine inquiétude au début, se sont aperçus que les cultivateurs, aussitôt qu'ils l'ont pu, ont remis l'argent, ont éteint leurs dettes à une cadence plus rapide que celle prévue par le contrat.

• •

Avec infiniment de raison, "Letter-Review" fait observer que nos bons amis d'Ontario ne doivent pas trop s'étonner et s'indigner de ce que M. Godbout ait jugé à propos d'enlever au sénateur Bouchard la présidence de l'Hydro-Québec pour le procès fantaisiste que celui-ci a fait des institutions canadiennes-françaises que l'on sait. Et "Letter Review" de demander aux gens de Toronto quel savon ils passeraient au Dr T. H. Hogg, de l'Hydro ontarienne, s'il lui prenait, un jour, l'idée de discourir publiquement contre l'Ordre Orange... "Letter-Review" prie donc nos compatriotes de langue anglaise de nous laisser régler, tout seuls, nos querelles de famille, histoire d'aviver le moins possible le cri de race. C'est un judicieux conseil qui devrait être écouté des journaux canadiens-anglais qui nous rossent à tour de bras depuis le fameux discours.

• •

Il sera intéressant — et probablement douloureux pour les journaux — de voir le premier gouvernement cécéfiste au Canada mettre en exécution l'article de son programme comportant le bannissement de l'annonce des produits compétiteurs. On ne permettra de la publicité que pour un seul produit dans chaque ligne. Ainsi, dans [illegible] de la bière, on n'aura [illegible] l'insertion de la [illegible] la bière d'Etat.

Rév. Douglas [illegible] bientôt! Ne parlons pas des perles qu'enregistreront les journaux réduits à un unique annonceur qui fera la pluie et le beau temps sur le marché. Songeons plutôt à la liberté enlevée au consommateur de choisir, pour une marchandise, entre plusieurs marques. La qualité en souffrira essentiellement puisque c'est un principe reconnu que la concurrence entre fabricants peut seule assurer la valeur d'un produit.

Verner

Le lieutenant J.-A. Filiatreault, d'une unité de l'armée canadienne de camp Borden, visitait ses parents la semaine passée.

M. Hector Jalbert, de Montréal, en visite chez des parents à Verner depuis quelque temps, repartait samedi dernier.

L'aviateur P. Emile Lapensée passait un court congé avec les siens récemment.

M. et Mme Jean Cormier de Sudbury, Mme Carl Shefter, de Welland, et l'officier de marine Léo Cormier, stationné à Halifax, N. E. rendaient visite à la famille Henri Demers dernièrement.

Dimanche, le 16 dernier, M. le Chanoine Bonin, de l'évêché de Joliette, célébrait la grand-messe dans notre paroisse. L'abbé Bonin, un ancien collègue de M. le curé Racette, visitait des parents à Lavigne.

M. et Mme Delval Lachance et leurs deux enfants de Valleyfield, Qué. étaient en promenade chez M. et Mme X Lachance ces jours derniers.

M. et Mme H Casaubon, ainsi que Mlle Dorothée Casaubon se rendaient à Ottawa la semaine dernière pour assister à la profession perpétuelle de vie religieuse de leur fille Rita, qui eut lieu à la maison-mère des Rév. Soeurs Grises de la Croix.

Lundi le 3 juillet, les élèves de Mlle Yolande Demers allaient passer la journée en pique-nique à Lavigne. Inutile de dire que ces enfants ont bien joui de cette belle journée.

Mlle Rachelle Gélinas, de Sudbury, visitait ses parents et amis à Verner en fin de semaine.

La Rév. Soeur St-Emilien, des Soeurs Grises de la Croix de Mont-Laurier, Qué. visitait ses parents, M. et Mme Sévère Piette, la semaine dernière.

CONCERT

Dimanche, le 16 juillet, M. Joseph Beaulieu, directeur du chant dans nos écoles d'Ontario, donnait un intéressant concert à Verner. La petite maîtrise, formée d'une quinzaine de voix, dont dix de North Bay, a su nous captiver par ses beaux chants bien appropriés à nos élèves de la 2ième à la 8ième année. De très belles chansons ont été rendues en duo par les frères Régimbald, de North Bay. Quelques beaux morceaux de diction ont été récités à la perfection par quelques-uns des petits chantres.

Nous invitons M. Beaulieu et sa petite chorale à revenir souvent nous intéresser par leur beau répertoire.

NAISSANCES

M. et Mme Roméo Gagnon ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Michel-Félix. M. et Mme Félix Gingras, oncle et tante de l'enfant, sont les parrain et marraine.

M. Pierre Filiatreault est revenu dans sa famille après avoir passé quelques jours dans un hôpital de North Bay. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

Vivre sans bruit console de vivre sans gloire. — Joubert.

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

WIKWEMIKONG

Wikwémikong n'a de chinois que la résonance de son nom. C'est un joli village indien du Canada, accroché à l'extrême pointe orientale de l'île Manitouline, — la plus grande île du monde qui baigne dans l'eau douce, "the largest fresh water island in the world" (1).

Ceinturée par les eaux — d'un bleu très pur, — du lac Huron et de la baie Georgienne, cette île est aujourd'hui le paradis terrestre des touristes américains et canadiens, des pêcheurs de tout poil et des Indiens odjibwés. Paradis à proximité de Sudbury: par avion un trajet de 40 milles franchi en 20 minutes; par train, un parcours de 85 milles, en 6 heures

1844 - 1944. Cent ans écoulés depuis le retour des Pères Jésuites dans le Nord ontarien. L'occasion est excellente de rappeler brièvemnt l'histoire de Wikwémikong, poste missionnaire, centre de ralliement de nombreuses nations outaouaises, odjibwés et algonquines.

RETOUR

C'est le 9 juillet 1844 que le Père Jean-Pierre Choné, S.J., arrivait sur la première ligne de bataille des missions, à Wikwémikong. A la vue de cette région tant désirée, de grosses larmes roulèrent sur sa figure.

"Il me serait impossible, écrit-il, de dépeindre l'état d'âme où je me trouvai à ce moment, moi le premier... j'allais prendre la place de nos anciens Pères et Frères qui ont arrasé de leur sang et sanctifié par leurs souffrances cette terre infidèle..." (Lettre des Nouvelles Missions du Canada, t. I, p. 135)

Cette terre infidèle, "demeure du Manitou", le P. Joseph-Antoine Poncet l'avait déjà évangélisée en 1648. Il avait fondé une maison — la première — dévastée peu après par la guerre-éclair des Iroquois. Il tomba entre les mains de ces barbares et subit les mêmes tourments que nos saints Martyrs canadiens, sauf la mort. Remis en liberté, il quitta le Canada, pérégrina de par le monde et termina sa carrière à la Martinique. Un humble bureau de poste perpétuait, jusqu'à l'été dernier, le nom du premier missionnaire de la grande île.

A L'OUEST DU NOUVEAU

L'oeuvre du P. Poncet, interrompue temporairement, ne sera reprise qu'en 1670, date du retour de quelques famille outaouaises dans l'île. Car les Mohawks, en 1652, opérèrent une razzia à Manitouline et au lac Nipissing. Terrorisés, les Ottawas fuient éperdument vers l'Ouest. Ils s'éparpillent sur la rive sud du lac Supérieur, à Kéweenak, dans le Michigan, à Green Bay, jusqu'à la Pointe (aujourd'hui Ashland) dans le Wisconsin. C'est dans ces lointaines solitudes qu'iront les retrouver les vaillants missionnaires de l'ancienne Huronie en ruine. Une ère de prospérité va s'ouvrir, guère inférieure à celle qui vient de se clore dans le sang des martyrs.

Ces missions du Michigan et du Wisconsin ont une glorieuse histoire, et par le succès et par la valeur des hommes qui évangélisèrent ces parages jusqu'à l'époque de la Cession du Canada. Elles ont un rapport avec les missions canadiennes puisqu'après la guerre de 1812 un grand nombre d'Indiens de l'ouest américain émigrèrent dans l'île Manitouline. Ils refusèrent de se soumettre au gouvernement de Washington qui leur ordonnait de quitter leurs terres d'aller s'établir à l'ouest du Mississipi.

Parmi les missionnaires illustres de l'Ouest, les Pères Léonard Garreau, René Ménard, Charles-Jean Allouez qui fonda la mission de La Pointe du Saint-Esprit (aujourd'hui Ashland, Wisconsin), et près de la moderne ville de Green Bay, la mission de Saint-François-Xavier, plus connue sous le nom de Rapide des Pères ou "De Père" Wisconsin. L'ampleur de ses entreprises, ses prodigieux succès dus à une incroyable activité, méritèrent au P. Allouez le titre d'*apôtre de l'Eglise de l'Ouest*.

LA PATRIE

En 1670, une autre guerre refoula dans leur pays d'origine, l'Ile Manitouline, plusieurs bandes d'Ottawas que suivit le P. Louis André, leur aumônier. Il paya cher son prosélytisme dans l'Ile. Pour ne pas mourir de faim il fut réduit à manger des mocassins et une espèce de fougère appelée "tripe de roche". Malgré sa faiblesse, il poursuivit ses courses et ses instructions. Il compose, pour attirer les enfants, des cantiques et accompagnait les chantres avec sa flûte. Les Indiens raffolaient de cette divine musique, combien plus harmonieuse à vrai dire que leur sempiternel tam-tam et combien plus variée que la mourante monotonie de la pauvre peau de tambour éperdûment battue au long des saturnales.

Au P. André succédèrent les PP. Henri Nouvel et Charles Albanel, l'émule de Marquette; comme le célèbre découvreur du Mississipi, Albanel légua son nom à plusieurs endroits de la géographie moderne. Il fut le seul missionnaire de cette époque inhumé au Sault Ste-Marie.

Après la disparition du P. Albanel, une nuit historique enveloppe l'Ile Manitouline, le Sault et toutes les missions environnantes. Puis la fondation de Détroit, en 1701, occasionne un second exode qui dépeuple l'Ontario-Nord. L'Ile Manitouline restera inhabitée jusqu'en 1833, date d'une forte immigration venue du Michigan, jusqu'à 500 Ottawas traversèrent la frontière. M. l'abbé Jean-Baptiste Proulx, missionnaire à Pénétanguishene, reçut alors de Mgr Remi Gaulin, l'ordre de s'installer à Wikwémikong. C'était en 1838, il devint curé de l'immense paroisse des Grands Lacs. Il s'y bâtit un chapelle. L'hiver, il administrait sa bourgade et, durant la belle saison, il répétait ses courses et ses exploits dans un canot de fer-blanc dont il était l'inventeur.

Un jeune homme l'accompagnait ordinairement, Ferdinand Roque, Canadien français établi à Killarney et dont la vie tient du roman d'aventures. A 13 ans, il avait quitté Boucherville pour suivre M. Proulx dans ses missions. Il parlait à merveille l'indien et devint professeur, interprète. Pour aider le missionnaire, il cumulait les charges de catéchiste, de cuisinier, de sacristain, de bûcheron. Il mourût à 87 ans, vénéré comme un patriache.

Malgré un zèle dévorant, M. l'abbé Proulx ne suffisait pas à la tâche. Le secours demandé lui vint des Pères Jésuites, appelés par Mgr Michel Power qui désirait les "voir sur toutes les lignes de son diocèse". Escorté de huit Indiens, M. Proulx alla chercher à Sandwich (Windsor) le P. Choné, son successeur. Et le 8 juillet, après un voyage périlleux, ils entrèrent dans la magnifique rade de Wikwémikong. Le P. Choné admira le site pittoresque d'un amphithéâtre d'une beauté unique.

M. Proulx complait bien offrir l'hopitalité de sa cabane, au P. Choné, mais le feu la réduisit en cendres. Il poussa la charité jusqu'à demeurer environ un an avec le nouveau venu pour l'initier au dialecte indien.

LES BATISSEURS

A partir de ce moment (1844), jusqu'à la fondation du diocèse du Sault Ste-Marie (1904), 91 Jésuites travaillèrent au poste central de Wikwémikong: 42 prêtres et 49 frères coadjuteurs: depuis 40 ans, ajoutons une cinquantaine de Jésuites. Ils organisèrent les oeuvres essentielles à un centre missionnaire: école industrielle de garçons, école du soir (1856) et couvent de fillettes confié aux Filles de Marie. Ils desservaient 21 postes en 1848, et 64 en 1890. Suivons l'un d'eux dans une randonnée apostolique. Après avoir visité les dessertes de l'Ile Manitouline, le père gagnait la Rivière-aux-Sables, située près de Thessalon, puis Mississagué, Spragge, Massey, le Fort-la-Cloche, Birch-Island (qui faillit connaitre, l'an dernier, une renommée internationale lors du passage du président Roosevelt), Killarny; il contournait la Baie Georgienne, filait au nord par la Rivière-des-français pour visiter les Nipissings (Peaux-Rouges du lac Nipissing).

Ceux-ci avaient connu les bienfaits de la foi chrétienne grâce au zèle conquérant des PP. Claude Pijart ,Antoine Poncet, René Ménard, Isaac Jogues, Léonard Garreau, Charles Raymbault, illustres apôtres de toute la région des Grands lacs, qui forcèrent l'admiration d'historiens même protestants.

LES DEUX CITES

Sur l'île Manitouline, Wikwémikong représentait la "Cité du bien" et Manitouwaning — village protestant fondé en 1838 — "la Cité du mal", toujours en lutte comme les deux esprits: le bon "gitchi-manitor" le mauvais "matchimator". Le P. Choné contrebalança l'influence indue des protestants par une école industrielle. La construction de cet établissement, comme celle du presbytère, fut confiée à un expert charpentier, le F. Jean Véroneau, un laborieux qui, à ses heures de détente, cultivait l'art de récolter, dans cette terre vierge, des navets de deux pieds et des citrouilles de cinquante livres! Avec de telles ressources, il n'y avait aucun danger de crever de faim!

Pour raffermir dans leur foi les Indiens, l'instruction reste une nécessité de première importance. Le P. Choné composa un catéchisme en langue odjibwé et le P. Joseph Hannipaux, qui avait maîtrisé l'algonquin en six mois, fit publier un livre de prières et de cantiques. Les Indiens prirent goût à cette littérature. En conséquence, les missionnaires se munirent d'une presse à imprimer en vue d'intensifier leur apostolat. Ce fut la première du Nouvel-Ontario. Elle fonctionnera plus de quatre-vingts ans.

LE WIGWAM DE DIEU

En 1849, le P. Nicolas Point, ancien collaborateur du P. J. de Smet dans les missions fondées aux montagnes Rocheuses, trace les plans d'une nouvelle église; l'ancienne devenait trop étroite. Elle fût bâtie par le Frère Joseph Jennesseaux, un miraculé de saint Joseph, un ami d'Ozanam et un ouvrier compétent même dans l'art dentaire et chirurgical. Le 25 juillet 1852, par une splendide après-midi dominicale, Mgr Armand Charbonnel, évêque de Toronto, bénissait le temple en pierre de Wikwémikong, qui, après 91 ans d'existence, ne bronche pas et demeure, au dire de nos missionnaires, leur plus belle église. Elle symbolise la stabilité pour l'Indien naturellement inconstant.

Avec son église-mère, Wikwémikong restera jusqu'en 1912 un centre missionnaire fort important. Et la plupart de ses apôtres y seront supérieurs.

LES GARDIENS DE LA CITE DU BIEN

Ces gardiens forment une splendide galerie de portraits. Nous en connaisosns déjà quelques-uns: Choné, Point, Hanipaux. En voici quelques autres: Kohler, du Ranquet, Férard, Couture, Bélanger, Paquin, Dugas.

Le P. Auguste Kohler, supérieur de 1862 à 1865, fut le premier médecin-chirurgien de l'Ontario-Nord et le type du missionnaire coureur de bois. A son arrivée, la population de l'île Manitouline était de 1,300 âmes, dont 1,036 catholiques, 160 païens et une centaine de protestants. Les Blancs convoitaient les richesses de l'île; ils firent pression auprès du gouvernement. Jusque-là les Indiens avaient été tranquilles possesseurs de l'île entière. Le contrat (2), signé par sir F.-B. Head, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, datait de 1836, alors que le gouvernement dépouillait les Indiens des réserves qu'ils avaient sur la terre ferme et leur laissait comme dernier abri l'île Manitouline. Voilà qu'en 1862, malgré le vouloir inflexible de la majorité, on spolie les Indiens des quatre cinquièmes de l'île.

Quelques chefs avaient été soudoyés pour la somme de $1.00, par l'hon. Wm. McDougall. Seuls les catholiques de Wikwémikong demeuraient possesseurs de la presqu'île qu'ils habitaient.

L'année 1862 vit la réalisation d'un rêve: l'arrivée de trois Filles de Marie, accompagnées de leur supérieure générale, Mlle Boucher. (Lecompte, S.J., *Les Missions modernes de la compagnie de Jésus au Canada*).

Le P. Dominique du Ranquet, supérieur de 1877-90, exerça un apostolat de 58 ans dans les missions de l'Ontario-Nord, dont 35 dans la région du lac Supérieur. Par la longueur et l'intensité de leurs travaux, on considère les PP. Du Ranquet et Coné comme les fondateurs du diocèse du Sault Ste-Marie. En 1878, la vigueur du prosélytisme protestant détermina l'établissement difinitif de l'Ecole industrielle de Wikwémikong. Le P. du Ranquet se mit à cette construction. Mais les ressources manquent bientôt. Le Père se rend à New York et quête $6,000.00. Avec cet argent, il parachève l'école, organise les classes et les métiers. Tout allait sur les roulettes, quand l'incendie réduit en cendres, en juin 1885, l'école des garçons et le couvent des filles. Bientôt après, on vit surgir deux autres écoles encore mieux aménagées que les premières. Le gouvernement octroya des allocations, chaque année, au montant de $7,000.00 à cette école reconnue florissante par le ministère des affaires indiennes.

Pour comble de malheur, un autre feu consuma le couvent, le 5 février 1911. De nouveau, on reconstruit. les fondations étaient déjà posées, lorsqu'une grève éclata parmi les Indiens, grève due à l'imprudence de quelques ouvriers blancs qui se vantaient de leur salaire plus élevé. Une vague de mécontentement déferla sur la mission. Des plaintes s'élevèrent contre certains missionnaires et religieuses. Pour échapper définitivement à ces ennuis qui menaçaient le bien essentiel des âmes, l'on décida le transport des deux écoles en dehors de la réserve. L'endroit choisi fut Spanish, situé à 72 milles de Sudbury, sur l'embranchement du Sault-Ste-Marie. Le déménagement de l'Ecole Industrielle fut confié au P. Napoléon Dugas. En 1912, le départ de Wikwémikong s'effectua sans trop d'émoi. Il était dur pour l'église de Wikwémikong si fière de son titre: "Mère et maîtresse de toutes les églises sauvages", de retomber au rang de simple mission. Pour adoucir le choc, on leur laissa le missionnaire qu'ils aimaient le plus, le P. Théodore Desautels.

Signalons encore les PP. Martin Férard qui composa un dictionnaire précieux pour tous les pères, Joseph Richard, le vétéran des missions âgé de 90 ans, missionne actuellement à Sragge, Théatine Couture, un linguiste émérite. Trois autres missionnaires furent à plusieurs reprises, supérieurs à Wikwémikong: les PP. Charles Bélanger (1910, 1935), Gaston Artus (1898, 1931), noble français d'une austérité remarquable, Jules Paquin (1895, 1938), un bâtisseur de neuf églises et compilateur de documents: il publia un volume intitulé *The tragedy of Old Huronia*. Depuis 1938, la province anglaise de la Compagnie de Jésus administre ce poste et compte deux supérieurs, les PP. Thomas Moylan (1938-43) et Joseph Dwyer.

N'oublions pas de mentionner les Frères coadjuteurs, ces humbles ouvriers d'une obéissance et d'une abnégation extraordinaire, qui donnèrent le meilleur de leur vie à la mission de Wikwémikong. Il conviendrait de nommer, comme les symbolisant tous, le bon et joyeux frère Georges Lehoux. Cet ancien photographe, soldat à la citadelle de Québec, expéditionnaire au fort Garry lors de la révolte de Louis Riel, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, en 1876. Pendant 50 ans, il fut allégrement cuisinier peintre et factotum à Wikwémikong.

La mission Sainte-Croix de Wikwémikong peut être fière de son oeuvre centenaire. N'a-t-elle pas donné naissance à un nombre considérable de paroisses et de missions?

La lutte des deux Esprits continue: Manitouwaning demeure une forteresse de l'orangisme comme Wikwémikong un haut-lieu du catholicisme.

L'église Sainte-Croix, de loin, apparaît majestueuse et son clocher, comme une lance argentée, déchire le vert de la forêt et pointe vert l'azur. Le geste de tout un passé de géants de l'apostolat est là, comme figé entre la terre et le ciel. A la grand-messe du dimanche comme sur semaine, quand le R. P. Charles Bélanger, S.J., prie, chante et prêche dans la langue suave des anciens missionnaires et que les Odjibwés, recueillis, lui répondent, un souffle mystique élève vers des horizons infinis où le divin et les âmes se confondent.

Que le flambeau des gardiens du wigwam de Dieu ne s'éteigne jamais!

LA SOCIETE HISTORIQUE DU NOUVEL-ONTARIO

Londres — Depuis l'invasion, le nombre des crimes à Londres à beaucoup diminué. Pas un seul crime sérieux depuis, et l'on a rapporté seulement quelques cas dans le district de la police métropolitaine dans la quinzaine qui suivit le 6 juin. Il est intéressant de noter que les importantes nouvelles de la guerre ont été conséquemment suivies par une baisse remarquable des crimes, en particulier dans la district métropolitain.

La politique, il n'y a de légitime que ce qui est possible.

Portant avec eux tout ce qui leur faut pour la bataille, y inclus dans ce cas-ci, des bicyclettes, des troupes de l'armée britannique exécutent un débarquement sur les rives de la Manche au cours de manoeuvres préparatoires. De pareilles scènes se sont déroulées à plusieurs endroits sur les côtes de la Normandie au moment où les troupes alliée se ruèrent à l'assaut de la forteresse Hitlérienne.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vente à la librairie "Laberge".

HENRY BORDEAUX et quelques autres

Agé aujourd'hui de 74 ans, membre de l'Académie française depuis 1919, Henry Bordeaux ne semble pas subir les atteintes de l'âge. Auteur d'une centaine d'ouvrages, romans et nouvelles pour la plupart, il donna aussi de nombreusese oeuvres de critique littéraire et théâtrale. Il fut en son temps l'un des maîtres du roman catholique. Pendant la période de 1900-20, alors que l'esprit du boulevard et le scepticisme élégant, l'anti-cléricalisme plus ou moins déguisé, l'irreligion souriante et le libertinage, assuraient aux écrivains mondains un succès assez facile, Bordeaux fut l'un des ouvriers de la réaction. A la suite de Bourget, Barrès, Bazin et quelques autres, il prit rang parmi les défenseurs de la foi, de l'ordre et de la tradition, de la famille, des idées saines et vraies qui inspirent,—malgré certaines apparences, —la vie profonde de la France,fille aînée de l'Eglise. Ses romans les plus populaires se lisent dans le monde entier: "La Peur de vivre," "Les Roquevillard", "La Croisée des Chemins", "Les Yeux qui s'ouvrent", "La Robe de Laine", "La Neige sur les pas". Publié il y a quelques mois, le dernier ouvrage de Bordeaux s'intitule "Les Yeux voilés". (1) On y trouve trois longues nouvelles, dont la première porte la marque tragique de 1940-42. Celle-ci se situe à Lyon, capitale spirituelle de la France depuis l'invasion, les deux autres sur les hauts plateaux du Valais et dans les Alpes. L'auteur y apparaît avec ses qualités habituelles, donnant cette impression qu'il n'a guère vieilli. L'homme reste l'apologiste des vertus traditionnelles de la France et un admirable peintre de la nature.

• •

En relisant nos notes sur Bordeaux, la curiosité nous vint tout à coup de rechercher son ascendance académique, pour ainsi parler. Sous la coupole de l'Académie française, fondée officiellement en janvier 1635, mais dont l'existence remonte à un an plus tôt, l'auteur de "La Robe de laine" occupe le 20e fauteuil. Il succéda à Jules Lemaître, qui lui-même remplaçait Victor Duruy. De 1634 à nos jours, les titulaires du 20e fauteuil furent:

1634 Du Chastelet
1637 P. d'Ablancourt
1665 Bussy-Rabutin
1698 Abbé Bignon
1743 Jérôme Bignon
1172 De Bréquigny
1803 Ecouchard-Lebrun
1807 Renouard
1836 Mignet
1884 Victor Duruy
1895 Jules Lemaître
1919 Henry Bordeaux.

Combien de ces écrivains, qui connurent jadis leur heure de célébrité, vivent encore dans la mémoire des hommes? Sans doute Jules Lemaître n'est pas près d'être oublié, mais le nom de Duruy, même, son prédécesseur immédiat, dit peu de chose au public d'aujourd'hui. Duruy fut pourtant l'un des historiens en vue de son temps, devint en 1863 ministre de l'Instruction publique, laissa sa monumentale "Histoire des Romains" en sept volumes, publiée de 1879 à 1885. Parmi les autres ancêtres académiques de Bordeaux, les moins oubliés sont assurément Mignet et Bussy-Rabutin, eux aussi des historiens, chacun à sa manière.

• •

Jules Lemaître, qui vécut de 1853 à 1914, fut le plus fin critique de son temps, et l'un des mieux éclairés. Son oeuvre la plus durable est sa série des "Contemporains", modèle de critique intelligente et vivante, primesautière, toute en nuances, qui ne méconnait jamais les droits de la vérité et l'élémentaire bon sens. Né en 1796, mort en 1884, François-Auguste-Marie Mignet reste célèbre par son "Histoire de la Révolution Française", oeuvre d'ailleurs discutée, qui date de 1824. On lui doit aussi des biographies de Franklin, Marie Stuart, Charles-Quint, et une étude sur les "Rivalités de François 1er et de Philippe II". Quand au comte de Bussy-Rabutin, il vécut de 1618 à 1693, combattit dans les armées de Louis XIV, attira l'attention par ses aventures galantes, écrivit pour l'amusement de son entourage son "Histoire amoureuse des Gaules", qui lui valut l'emprisonnement à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à la condition de se retirer dans ses terres. Il faudrait de longues et patientes recherches pour dénicher dans l'histoire littéraire les noms des deux Bignon, de Bréquigny et de Renouard. Du Chastelet appartient au groupe qui se réunissait en 1634 dans la maison de Valentin Conrart, berceau de l'Académie, pour y parler de belles-lettres, et qui se composait en outre de Chapelain, l'abbé de Cérisy, Malleville, Godeau, de Serizay, Gombault, Boisrobert. L'érudit Nicolas Ferrot d'Ablancourt, (1606-64), traduisit en français l'oeuvre entier de Tacite et quatre des discours de Cicéron. Ecouchard-Lebrun, dit Lebrun-Pindare, était un poète mineur du Premier Empire dont on rappelle parfois l'Ode au Vaisseau "Le Vengeur"." Et voilà! Il reste en somme peu de chose de ces beaux esprits. A quoi tient la gloire de ce monde? "Sic transit..."

L'ILLETTRE.

(reproduction interdite)

(1) réédité à Montréal, Librairie J.-A. Pony.

LES VENTES DE VIANDE AUX FOURNISSEURS DE REPAS

Ottawa — Les grossistes et les demi-grossistes qui vendent de la viande aux hôtels et aux autres endroits publics où l'on mange, mais qui ne font pas l'abattage des animaux ne doivent pas exiger un majoration dépassant dix pour cent du prix de gros établi par la Commission pour les différentes espèces de viandes et les produits de la viande. Les marchands qui n'abattent pas eux-même doivent s'inscrire au bureau local de la Commission.

SUR LA MACHINERIE AGRICOLE IMPORTEE

Ottawa — Un nouveau décret est entré en vigueur obligeant les importateurs, les grossistes et les détaillants en machinerie agricole de faire bénéficier les consommateur de toute réduction du prix livré, qui résulterait de la décision du gouvernement de supprimer les droits de douane et la taxe de guerre sur le change de ces articles. Les stock en magasin demeureront au niveau jusqu'au jour où ces stocks seront entièrement écoulés.

Voici le "sergent Vickie", un petit lapin magnifique, qui est devenu la mascotte de l'escadrille de bombardement canadienne française. "Vickie" a son propre carnet de vol et a déjà pris part à plusieurs raids, notamment contre Essen, Cologne et Stuttgart. Le lieutenant de section Réal Saint-Amour, d'Ottawa, adjudant des "Alouettes", tient ici la mascotte; à sa gauche, se trouve le sous-lieutenant d'aviation Marcel Regimbald, de Montréal; à sa droite, le sous-lieutenant d'aviation Jean Normandeau, de Québec. (Photo C.A.R.C.)

Une femme de chez-nous

Au temps des floraisons, si la terre féconde
Prodigue ses bienfaits en beauté de décor
Pour combler tout désir, il reste dans le monde
Maints espoirs ignorés, et le faux luit comme or.

Mais au flanc d'un côteau qui domine la plaine,
Une maison modeste et blanchie à la chaux
Montre son fin profil comme sur porcelaine
Là, sont réalisés les rêves les plus beaux.

Le ber ressuscité du domaine des gnomes,
Vient joindre une fillette, enfin, poupon dodu,
A deux gentils bambins, déjà des petits hommes.
C'est pour eux, bien certain, plaisir inattendu.

Et le père s'émeut quand la mère, ravie
Contemple cette fleur ouverte à son destin,
Le troisième fleuron qu'elle donne à la vie.
Et la fécondité n'en est qu'à son matin.

L'enfant ouvre les yeux, entrevoit l'existence
Comme à travers un prisme embué, mais pourtant
Dans son regard, déjà, se peint l'intelligence
Capable de fleurir chez un être naissant.

Dans ses traits accusés, la volonté se glisse
Pour se fondre en douceur dans un oeil bleu-acier
Qui lancera plus tard des éclats de malice,
Ou baissera, mouillé, sensible à la pitié.

Or, la précocité l'enlève de ses langes.
Elle croît en beauté aussi bien qu'en vigueur.
Ses cheveux sont légers, ses longs cils sont des franges
Et son sourire est fait de grâce et . . . de douleur.

Nous la verrons souvent au sortir de l'enfance
Interrompre ses jeux, mettre fin au plaisir.
Est-ce comme un répit pour lire une sentence,
La trame de ses jours? Pages de l'avenir,

Cachez l'inquiétude à cette adolescente,
Ouvrez-vous toutes grandes, et cela sans détour,
Aux claires visions, pour qu'elle ne déchante
En face du réel, que domine l'amour.

Son chemin, tout tracé, la mène à l'hyménée
Où, pour les fiancés, scintille le bonheur,
Quand se projette au loin, vague, la destinée
Que voile l'inconnu, hélas! plein de labeur.

Mais elle entre sans peur dans sa nouvelle vie.
La prière est son arme et la foi son soutien
En lui montrant toujours, quand son âme supplie,
L'étincelle d'en haut qui jamais ne s'éteint.

Elle est reine au foyer, son pouvoir est immense,
Mais ne s'en prévaut pas. Avec un soin jaloux,
Semble-t-elle garder la belle dépendance
Que jadis affectait la femme de chez nous,

Car donnant à celui qu'elle a choisi pour maître
Son amour et sa foi, comme son dévouement,
Elle accepte en retour un sceptre sans paraître
Démontrer le désir d'aucun commandement.

Des signes impulsifs ponctuant le silence,
Animant ses grands yeux brillants comme le feu,
Secondent sa bonté pleine de vigilance
Pour guider le foyer, sous le regard de Dieu.

Et ce foyer béni, jardin de fleurs humaines
Où puise la patrie en des temps endeuillés,
Donne des bras vaillants aux tâches surhumaines
Du rétablissement des jours ensoleillés.

La femme qui se livre aux travaux difficiles,
Aux soins qu'à tout instant réclament les enfants,
S'épuise et voit voler, tout comme des brindilles,
Des lambeaux de sa vie emportés par les vents,

Semblables aux grains de blé que le sillon exige,
Sans pitié sacrifie aux besoins à venir.
Elle est acquise à Dieu, lorsque son être fige
Dans un suprême adieu fixant le souvenir

Au coeur des siens, époux, enfants qui se désolent
Quand le coup fatal sonne au vif cadran des jours.
Chrétiens dans la douleur, ils prient et se consolent,
Le céleste revoir s'ouvrira pour toujours.

J.-Ulric DUMONT.

Amos, juillet 1944.

AUGMENTATION SANS PRECEDENT DANS ABBATAGES DE PORCS

En l'automne de 1943, et pour la première fois dans les annales de l'agriculture canadienne, les abatages de porcs ont dépassé le chiffre de 180,000 par semaine. Ils sont restés au-dessus de ce chiffre depuis ce temps-là. Depuis le premier jour de l'année, la moyenne des abatages de porcs inspectés a largement dépassé 200,000 par semaine.

Pendant les trois premiers mois de 1944, les abatages de porcs inspectés se sont totalisés à plus de 2,800,000, contre 1,600,000 pendant le premier trimestre de 1943. En d'autres termes, pour chaque 100 porcs abattu pendant le premier trimestre de l'année dernière, il s'en est abattu 174 pendant, le premier trimestre de cette année.

Les aviculteurs canadiens qui ont reçu des abeilles importées des Etats-Unis avant le 15 juin ont 90 jours à partir de la date de l'arrivée de ces abeilles pour demander la prime de 50c par livre offerte du 1er mars jusqu'au 15 juin, 1944. Aucune prime ne sera payée sur les abeilles reçues après le 15 juin.

Chelmsford

Dimanche, le 16 juillet, à la grand'messe, eut lieu la clôture de la retraite paroissiale prêchée par le Rév. P. Paul capucin. Tous les paroissiens ont apprécié les instruction si intéressantes et salutaires.

Mercredi soir, le Rév. P. Porcheron, s.j. et M. l'abbé A. Vaillancourt, de Sturgeon Falls, sont venus offrir leurs services pour la confession, et jeudi matin toute la paroisse rendit hommage à Jésus-Hostie en communiant.

Lundi, le 17 juillet à 9 hres, en l'église St-Joseph de Chelmsford, Mgr S. Côté, p.d. bénissait le mariage de Mlle Léa Bélanger, fille de M. et Mme Willie Bélanger, à M. Gérard Blais, fils de M. et Mme Damien Blais.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe de chiffon blanc avec voile retenu par un halo. Son bouquet se composait de roses rouges. M. Blais servait de témoin à son fils. Mlle Rolande, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur, était vêtue de rose et Mlle Gilberte Blais était en bleu et accompagnée par M. Vital Miron.

Le mariée reçut les honneurs de la congrégation des Enfants de Marie et leur chorale fit les frais du chant, accompagnée à l'orgue par Mme Roger Montpellier.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception chez M. Blais et chez M. Bélanger.

Mardi eut lieu le service de M. Lennis Coyne, soldat tué en France lors de l'invasion. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

La famille E. Neault a eu la douleur d'apprendre la nouvelle de la mort de leur fils Roméo, outre-mer. Le service sera chanté la semaine prochaine.

M. et Mme Léo Lamothe annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils; baptisé sous les noms de Joseph-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme A. Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Cyprienne Montpetit, employée au service civil, est en congé dans sa famille.

M. Eugène Groulx passe quelques jours à Ottawa à l'occasion de la prononciation des derniers voeux de leur fille, Rév. Soeur Jean Rodrigue, des Soeurs Grises de la Croix.

Lavigne

Samedi, le 15 juillet, M. Rosaire Lajeunesse, fils de M. et Mme Félix Lajeunesse, fut gravement blessé par des chevaux. Après souper, il était allé mener au champ les chevaux de son frère Lévis. Les deux chevaux, qui étaient attachés au même câble, partirent à la course, et le jeune homme, se trouvant embarrassé dans le câble, se fit traîner par terre. Une jeune fille aperçut cet étrange attelage et alla en avertir M. Lajeunesse. On retrouva le jeune homme inconscient. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital. Vingt-quatre heures plus tard il n'avait pas encore repris connaissance. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Jeudi, le 13 juillet, M. et Mme Roland Savignac faisaient baptiser leur enfant premier-né.

Dimanche dernier, M. et Mme Léopold Charlebois du Sudbury étaient en visite chez leurs parents de la paroisse.

Plusieurs jeunes gens travaillant actuellement à Sudbury étaient de passage à Lavigne: MM. Henri Crépeau, Adrien Arbour et Alpha Bibeau.

M. Antonio Ducharme de Toronto visitait ses parents la semaine dernière.

La récolte de bleuets est abondante dans la paroisse. Bon nombre de cultivateurs se hâtent de terminer leurs foins afin de pouvoir se faire un petit "magot" à cueillir des bleuets.

Hanmer

M. et Mme Gérard Bidal, leurs enfants, et M. J.B.M. Robert étaient de passage à Montréal. Ils visitèrent plusieurs parents et amis.

M. Léopold Proulx, de Halifax, passe quatorze jours avec les siens après une absence de plus d'un an et demi. Le jeune soldat Proulx est attaché à la défense du port de Halifax.

M. Laurent Ladéroute, de North Bay, visitait sa famille récemment M. Ladéroute est dans l'armée où il fait son entraînement dans l'artillerie.

M. et Mme René Charbonneau, de Sudbury, passèrent quelques jours à Hanmer dernièrement. Ils rendirent visite à plusieurs de leurs parents.

M. et Mme Alice Proulx de Sudbury, rendaient visite à la famille de M. Ernest Proulx, la semaine dernière.

Mlle Augustine Despatie, M. Roland Proulx, Mlle Thérèse Beaudette, Mlle Emilie Proulx, M. Roméo de Sudbury, visitaient leur famille respective dimanche dernier.

M. Germain Proulx, du camp militaire de Val Cartier, faisait une courte visite à Hanmer mardi passé, le 18 juillet.

M. Joseph Kingsley a dû se rendre à l'hôpital St-Joseph de Sudbury, après s'être fracturé une jambe. Il se fit blesser par son cheval. Nous souhaitons au patient un prompt rétablissement.

Un comité conservateur-Progressiste

Nos paroissiens seront sans doute surpris du fait qu'il existe à Hanmer un comité conservateur-progressiste. En effet, ce comité fut organisé dans l'ombre et il semble qu'on lui veut le moins de publicité possible. Toutefois, nous nous faisons un devoir de faire parvenir la nouvelle à nos lecteurs.

Ce comité fut organisé en juin dernier. M. Frank Dennie fut élu président tandis que M. Wilfrid Despatie prit la charge de secrétaire-trésorier. Nous ignorons s'il y a d'autres officiers parmi les quelques membres. Nous ignorons également les activités du comité et le but qu'il poursuit. Nous ne pouvons donner aucun renseignement à ceux qui auraient le désir de faire partie de ce comité.

M. Arthur Quesnel, employé au magasin de la succession de M. J. B.M. Robert, quittait son poste la semaine dernière pour prendre son nouvel emploi chez Laberge.

M. Claude Proulx quittait la paroisse la semaine dernière pour se rendre à Toronto où il devra subir son entraînement militaire.

Les fournitures scolaires

M. C. V. Hodder, administrateur des empaquetages et des produits du papier transformé à la Commission des Prix et du Commerce, annonce aujourd'hui plusieurs amendements clarifiant les règlements sur la standardisation des fournitures scolaires.

• •

Les cerises conditionnées

Afin qu'il s'en suive une meilleure distribution, la Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui une nouvelle ordonnance fixant des prix de plafond uniformes pour les conditionneurs de cerises du genre sûr, congelées sans noyau et établissant des frais de conditionnement pour toutes les espèces de cerises.

• •

Nominations, M. L.-E. Nadeau

M. L.-E. Nadeau, directeur de l'Administration du commerce de détail à la Commission des Prix, vient d'être promu au poste d'assistant- administrateur adjoint à la même administration.

• •

Les fournaises à air chaud

Le gel temporaire des fournaises à air chaud, mis en vigueur le 20 juin, sera levé cette semaine. C'est ce qu'annonce aujourd'hui la Commission des Prix et du Commerce. En d'autres termes, ceci veut dire que les propriétaires de maisons et les entrepreneurs qui obtiendront un certificat d'essentialité seront en mesure de se procurer une fournaise neuve dès que la livraison pourra se faire.

• •

Réduction de prix sur les machines agricoles importées

On annonce aujourd'hui que toute réduction de prix des pièces de rechange importées de machines agricoles, résultant de la suppression, avec le budget, des droits de douane et de la taxe sur le change étranger en temps de guerre, entrera en vigueur après le 30 septembre. Toute réduction de prix d'une machine agricole, importée après le 26 juin, doit immédiatement se refléter sur le prix payé par le consommateur.

L'esprit cherche, et c'est le coeur qui trouve. — George Sand.

• •

Le devoir a toujours pour frère le sacrifice. — Lacordaire.

Devenez un maître dans votre profession. Des milliers de canadiens-français deviennent des experts et obtiennent des meilleures positions avec l'aide de l'International Correspondence Schools (Canada) Ltée. Etudiez chez-vous. Adressez-vous à

A. S. JARDINE, B.A.
Représentant
22 rue Elm est, Sudbury
Téléphone 4-4751

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 5-5362

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1898
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523
Venez visiter notre nouveau magasin

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions
La Pharmacie Lévesque
Tél. 5-5274 469 rue Notre-Dame Sudbury

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

KELLY'S RADIO SHOP
Service de réparation pour tout modèle par des experts. Garanti de trois mois. Nous achetons, argent comptant, votre vieux radio.
Tél. 6-6381 123 rue Durham sud, Sudbury

Les porcs et les volailles

A la conférence des représentants agricoles tenue ces jours derniers à Toronto, le Dr G.S.H. Barton a parlé des développements agricoles pendant et après la guerre. Il a déclaré d'une façon générale que la production des vivres au Canada a augmenteé de 40 pour cent depuis le commencement de la guerre, malgré le manque de machines et de matériel agricoles et une diminution de 23 pour cent dans la main-d'oeuvre.

Les provisions qui existent actuellement ne dépassent pas les quantités que l'on juge être nécessaires pour le ravitaillement des pays alliés en temps de guerre et nous devons en conclure que la production actuelle est nécessaire, a déclaré le Dr Barton, nous devons cependant reconnaître les dangers d'un manque d'équilibre dans l'économie agricole et les limitations imposées par la capacité physique. Au Canada comme aux Etats-Unis, on a insisté sur le besoin d'augmenter la production animale. Cette augmentation est sans doute nécessaire pour permettre d'utiliser complètement les ressources de la ferme. Mais la production animale est réglée par la production de fourages; pour maintenir à un haut degré notre population animale actuelle, il sera nécessaire de maintenir al production des récoltes au même degré. Les porcs et les volailles sont nos points les plus faibles car nous avons le maximum de production dans ces deux branches dans la conditions actuelles. De toutes les catégories de bestiaux, ce sont là celles que l'on peut multiplier ou réduire le plus facilement.

Pendant toute la durée de la guerre, la tâche de l'agricuture canadienne et du peuple canadien, sera de mettre à la disposition des Forces armées et des civils les provisions essentielles de vivres.

Il y aura, immédiatement après la guerre des demandes urgentes de la part des peuples des pays libérés; d'abord pendant la période d'activité militaire dans ces pays, et ensuite pendant celle des secours et de rétablissement. Certains pays seront mieux en mesure que d'autres de s'aider eux-mêmes mais l'organisation de la U.N.R.R.A. devra subvenir à tous les besoins essentiels. Quels seront ces besoins et combien de temps ils dureront, il est impossible encore de la dire exactement. Ils varieront sans doute dans les différents pays, mais tous ceux qui sont en mesure d'apprécier la situation s'accordent à dire que la demande restera longtemps très active.

Plus tard, pendant la période qui suivra la guerre, il sera probablement nécessaire de modifier le programme d'agriculture dans un grand nombre de pays ainsi que le système de distribution des vivres.

Nous attendons tous anxieusement la fin de la guerre. Nous espérons que l'on pourra éviter les développements funestes qui ont suivi la dernière guerre, et qu'un monde meilleur sortira de celle-ci. Les vivres et l'agriculture occupent la première place parmi les ressources sur lesquelles on devra puiser pour établir un monde nouveau. On s'est enfin aperçu que les besoins les plus essentiels de l'humanité sont ceux qui ont été les plus négligés. La science de la guerre moderne comprend la science de l'alimentation humaine, et l'alimentation pour la guerre deviendra l'alimentation pour la paix.

Bête à patate

Les bêtes à patates se tiennent généralement en embuscade dans le champ pour attaquer la nouvelle récolte de pommes de terre qui doit lever. Elles pondent leurs oeufs sur l'envers des feuilles, et lorsque les masses jaunes d'oeufs commencent à éclore, le temps est venu d'appliquer les moyens répressifs, soit en pulvérisant ou en poudrant.

Le meilleur poison et celui qui coûte le moins cher, est l'arséniate de calcium, dit M. Alan G. Dustan de la Division de l'entomologie, au Ministère fédéral de l'Agriculture. On emploie à raison de 1½-2 livres par 40 gallons de bouillie bordelaise (sulfate de cuivre 4 livres, eau 40 gallons. Si le poison est dilué dans de l'eau seulement il faut ajouter de 2 à 3 livres de chaux hydratée par 40 gallons. Si l'on préfère employer de l'arséniate de plomb ou du vert de Paris comme poison, on peut ajouter de 2 à 3 livres d'arséniate et de ½ à 1 livre de vert de Paris à chaque 40 gallons de pulvérisation.

Les producteurs qui préfèrent appliquer le poison en poudre devront se servir d'une poudre composée d'une partie d'arséniate de calcium et de 8 parties de chaux hydratée. On obtient les meilleurs résultats lorsque l'application est faite de bonne heure le matin ou tard le soir, alors que les tiges sont humides de rosée et que l'air est calme.

Dans la pulvérisation (ou l'arrosage sous pression) des pommes de terre, il faut toujours mélanger le poison avec de la bouillie bordelaise, car cette bouillie est non seulement un fongicide utile mais elle repousse également les attaques des altises, des cicadelles et des autres insectes nuisibles. Deux ou trois fois applications en une saison devraient fournir une protection suffisante contre tous les insectes lorsqu'elles sont faites parfaitement et à bonne époque, c'est-à-dire dès que les dégâts deviennent évidents. Il faut arroser abondamment les deux côtés des feuilles. Lorsque les plants sont petits, une quantité de 50 à 75 gallons par âcre à chaque application n'est pas trop forte ni une quantité de 100 à 120 gallons par âcre lorsque les plants sont entièrement développés.

CLASSEMENT DES LARDS

Les règlements sur le classement des lards (porcs abattus) stipulent que tous les porcs livrés pour l'abatage aux abattoirs et aux fabriques de salaisons soient classés après abatage. Il y a maintenant un service de classement des lards qui fonctionne à 48 fabriques de salaison au Canada. Ces fabriques doivent payer les porcs sur la base de la catégorie officielle des lards et tenir note de toutes les transactions.

• •

LAINE EN SACS

La laine devrait être mise dans des poches ou sacs propres, et vendue aussitôt que possible après la tonte. Si la laine ensachée doit être conservée sur la ferme quelques semaines avant d'être expédiée à un entrepôt, il faut l'emmagasiner dans un endroit sec et ne jamais, en aucune circonstance, empiler les sacs sur le sol parce que la laine absorbe l'humidité comme une éponge.

L'emploi des semelles complètes en cuir pour la réparation des chaussures d'enfants jusqu'à la pointure 3 inclusivement est maintenant permis.

SI VOUS VOULEZ ETRE ASSURE D'UN PRIX AVANTAGEUX POUR VOS

BLEUETS

EXPEDIEZ-LES A UNE COMPAGNIE ETABLIE ET SURE

S. MARLOW & CO. Limited

80 rue Colborne - Toronto

L'ACTION VAUT PLUS QUE LES MOTS
INFORMEZ-VOUS AUPRES DE NOS EXPEDITEURS SATISFAITS

Cartes d'avis mis à la poste dès que vos bleuets sont vendus

PAIEMENT PROMPT PAR MANDAT DE POSTE OU CHEQUE

Attention spéciale aux marchands et acheteurs.
Ecrivez-nous pour renseignements.
Estampes d'expédition gratis.

Pourrez-vous dire après la guerre:

"moi aussi, j'ai aidé à libérer la France"

LA "douce France", le pays de vos ancêtres, est depuis 4 ans dévastée, pillée et réduite en esclavage par les soudards nazis. Des gens qui parlent notre langue et qui sont nos arrière-cousins sollicitent notre secours. Les Nations Unies ont déclenché l'invasion. C'est pourquoi le Canada vous lance cet appel. Voulez-vous aider à libérer la France, qui vous a légué ses plus belles traditions?

Combien d'hommes trop âgés envient votre place, jeunes gens. Profitez de votre chance, ce sera le plus beau geste, le plus beau souvenir de votre vie. Quelle belle occasion! L'Armée active a besoin de Canadiens français hardis, enthousiastes, généreux. Vous vous plairez dans l'infanterie. Vous y rencontrerez de bons camarades. Vous verrez la France, l'Europe, et vous participerez au triomphe final des Alliés.

Vous serez un vétéran de l'Armée, un volontaire dans l'infanterie, "celle qui en définitive gagne les batailles". Engagez-vous dans l'Armée active.

INSIGNE DU SERVICE OUTRE-MER — PORTEZ-LE A VOTRE BRAS

Où puis-je m'engager volontairement AUJOURD'HUI?

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers généraux du recrutement de l'armée situé dans la ville la plus proche de chez vous.

Serai-je versé dans une unité canadienne-française?

Oui, vous serez incorporé avec vos concitoyens de langue française. Vous aurez le choix de suivre l'instruction militaire dans la langue que vous préférez.

ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI

DANS L'ARMÉE ACTIVE

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

TAUX CROISSANT ET DECROISSANT

Le versement de l'allocation est déterminé par deux grands principes: le taux croissant avec l'âge de l'enfant et le taux décroissant par rapport au nombre d'enfants, à partir du cinquième, dans une même famille.

Une première question que l'on s'est posée au sujet du taux décroissant, à partir du cinquième enfant dans une même famille, c'est si le rang de l'enfant était déterminé par rapport au nombre absolu d'enfants qui, dans cette famille, bénéficieront de la loi des allocations familiales ou s'il dépendrait du nombre relatif d'enfants qui, de mois en mois, dans une famille, auraient droit de recevoir des allocations familiales.

Si le rang de l'enfant est déterminé par rapport au nombre absolu d'enfants qui, dans une famille, bénéficieront de cette loi, le cinquième sera toujours le cinquième; le sixième sera toujours le sixième; le septième sera toujours le septième, le huitième sera toujours le huitième, et ainsi de suite. De cette façon, l'allocation diminuée par rapport au nombre d'enfants dans une famille serait en vigueur pendant tout le temps où les enfants d'une famille, à partir du cinquième, jouiraient de cette loi.

Dans ce cas, le cinquième enfant âgé de moins de six ans recevrait 4 dollars par mois; s'il est âgé de six ans ou plus mais moins de dix ans, 5 dollars par mois; s'il est âgé de dix ans ou plus mais moins de treize ans, 6 dollars; s'il est âgé de treize ans ou plus mais moins de seize ans, 7 dollars.

Les sixième et septième enfants âgés respectivement de moins de six ans obtiendraient chacun 3 dollars par mois; s'ils sont âgés de six ans ou plus mais moins de dix ans, 4 dollars par mois; s'ils sont âgés de dix ans ou plus mais moins de treize ans, 5 dollars par mois; s'ils sont âgés de treize ans ou plus mais moins de seize ans, 6 dollars par mois.

Dans ce cas, le huitième enfant et chaque enfant en plus entretenu, âgés respectivement de cinq ans, recevraient chacun 2 dollars par mois; s'ils sont âgés de six ans ou plus mais moins de dix ans, 3 dollars par mois; s'ils sont âgés de dix ans ou plus mais moins de treize ans, 4 dollars par mois; s'ils sont âgés de treize ans ou plus mais de moins de seize ans, 5 dollars par mois.

UNE EXPLICATION OFFICIEUSE

Le gouvernement canadien n'a pas encore expliqué officiellement le sens du bill, au moment d'écrire cette chronique, mais il l'aura fait probablement lorsque les lecteurs de ce journal la liront. Mais, si nous nous fondons sur des renseignements d'une haute source non-politique, ce n'est pas de cette façon, évidemment très défavorable aux familles nombreuses, que l'on déterminera le rang de l'enfant dans une famille.

Selon cette source très digne de foi, le rang de l'enfant dans la famille sera déterminé mensuellement par rapport au nombre d'enfants qui, de mois en mois, auront droit aux allocations familiales.

Prenons un exemple, pour mieux faire comprendre. Voici une famille de 8 enfants, âgés de 1 à 15 ans. Quand le plus vieux aura atteint 16 ans, il n'y aura plus que sept enfants dans cette famille ayant droit au xallocations familiales. Celui qui était le cinquième deviendra le quatrième et aura droit à la pleine allocation fondée sur l'âge de l'enfant. Lorsque le second des plus vieux aura également atteint 16 ans, il ne restera plus que six enfants de moins de 18 ans ayant droit aux allocations dans cette famille. Les quatre premiers recevront alors le plein montant de l'allocation fondée sur l'âge. Enfin, quand il n'y aura plus dans cette famille de 8 enfants que les quatre derniers, âgés de moins de 16 ans, ces quatre derniers recevront la pleine allocation accordée d'après l'âge de l'enfant.

Si nos renseignements sont exacts, et nous n'avons aucune raison d'en douter, puisque ces renseignements viennent indirectement du ministre de la Justice lui-même, le taux décroissant par rapport au nombre ne sera que d'une application temporaire à l'égard des autres enfants qui naîtront après le quatrième. Dans notre exemple donné plus haut, les quatre derniers enfants de cette famille de 8 ne recevront l'allocation diminuée par rapport au nombre d'enfants de la famille que, de leur naissance à la septième année, c'est-à-dire pendant la période où l'enfant coûte le moins cher à ses parents. Mais, de leur huitième à leur seizième année, tous et chacun des quatre derniers enfants de cette famille de 8 enfants recevront l'entière allocation fondée sur le taux croissant avec l'âge. Ils recevront donc cette pleine allocation pendant la période des premiers seize ans de leur vie où ils coûtent le plus cher à leurs parents.

Des sociologues catholiques auraient préféré l'application du taux croissant par rapport au nombre d'enfants dans une même famille. Le bill ne tient pas compte de leur avis, à partir du cinquième enfant, pour les premières années d'existence des enfants qui, dans une famille, naîtront après le quatrième.

Si nous interprétons bien le bill, il reste maintenant à rendre claire et précise cette interprétation dans le texte lui-même du projet de la loi. Tel qu'il est, le bill peut donner lieu aux deux interprétations dont nous avons parlé. Il faut que le texte du projet de loi soit tellement clair qu'aucune équivoque ne soit possible sur ce point. Il reste maintenant au gouvernement, puisque c'est le sens qu'il donne au bill, à y dire très clairement que le rang de l'enfant, dans une famille, sera déterminé par le nombre relatif d'enfants qui, de mois en mois, auront droit aux allocations familiales.

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

Il est un point que nous voulons encore souligner. Le bill ne laisse pas de doute à ce sujet: le gouvernement canadien entend administrer lui-même les allocations familiales. Il vient ainsi en conflit avec l'autonomie des provinces.

Le premier ministre King n'est pas conséquent avec lui-même, lorsqu'il ne veut pas laisser aux provinces l'administration des allocations familiales. M. King, en effet, disait, l'autre jour, à la Chambre des communes, au cours du débat sur la création du ministère du Bien-Etre et de la Santé: "Nous ne devrions pas dans ce Parlement essayer d'empiéter sur les droits des provinces. En ce qui concerne le bien-être des enfants, plusieurs, sinon toutes, considèrent que c'est une fonction qui relève essentiellement de leur juridiction". Or, s'il est une mesure qui concerne le bien-être des enfants, c'est bien celle des allocations familiales. Pour être logique avec lui-même, le premier ministre devrait laisser aux provinces l'administration des allocations familiales.

IL EST QUESTION D'INSTRUCTION

Nous voulons également attirer l'attention sur une disposition du bill. L'allocation cessera d'être payable "lorsque étant âgé de plus de six ans et physiquement apte à aller à l'école, il (l'enfant) néglige s'y aller ou de recevoir une formation équivalente prescrite dans les règlements".

Le domaine de l'éducation appar- Quelle est cette formation que les quelle est cette formation que les règlements prescrivent? Le bill ne le dit pas. N'est-ce pas là, de la part du fédéral, une intrusion dans un domaine exclusivement provincial? N'est-ce pas ouvrir la porte à l'immixion du fédéral dans le domaine provincial de l'éducation? Si cet article est adopté, le gouvernement canadien ne pourra-t-il pas fixer telle ou telle modification dans l'enseignement, en retour du versement des allocations familiales? Il nous semble qu'il y aurait là un dangereux précédent.

COUT DES ALLOCATIONS

Au commencement de la semaine, le premier ministre a dit que son plan d'allocations familiales exigerait un déboursé annuel de 200 millions de dollars, en tenant compte que le montant recouvrable du fait de la suspension des exemptions à l'impôt sur le revenu varierait de 50 à 60 millions de dollars par année.

Le tissu ouaté de coton

On annonce aujourd'hui que les sous-vêtements, les vêtements d'enfants et de bébés, les doublures de gants et de chaussures auront priorité sur le tissu ouaté disponible au Canada. La nouvelle règlementation empêchera qu'on utilise ce tissu dans la fabrication d'articles plus ou moins essentiels.

Les pommes

La Commission des Prix et du Commerce annonce aujourd'hui des prix de plafond pour les premières pommes qui apparaîtront sur le marché ce qui entraînera des prix quelque peu inférieurs à ceux en vigueur l'an dernier. Les autorités de la Commission commentant la nouvelle ordonnance ont souligné qu'il n'y avait aucun prix maximum en vigueur l'an dernier au moment où les premières pommes firent leur apparition sur le marché et que le gros de la récolte n'avait été placé sous un contrôle de prix qu'en octobre dernier.

Londres — Il y a maintenant environ 7,000 chiens avec les Armées britanniques. Il faut 60 jours pour entraîner chacun d'eux: après leur cours, chaque animal est attaché à une unité avec son entraîneur; son devoir consiste à garder les aérodromes, les entrepôts, les dépôts, les installations, les usines et les enclos secrets.

Londres — Production d'aéronefs britanniques — A la fin de l'année se terminant en mars 1944, des réparations furent faites à 18,130 appareils. Ajoutant ce chiffre au total de 27,273 nouveaux appareils, on constatera que 45,403 furent disponibles.

Londres — En mars 1945, 160,000 repas seront servis quotidiennement aux écoliers de Londres, une augmentation de 80,000; c'est-à-dire qu'environ 75% des élèves recevront des repas.

C'est loin des parents que l'homme apprend à vivre. — Corneille.

J.-E. LACOURCIERE

AVOCAT

10 ELM, E. SUDBURY

TEL.: 8-8221

Ce drapeau anglais irrigé sur la plage indique l'emplacement du poste d'un commandant régional. Cette photo fut prise au cours de manoeuvres préparatoires qui précédèrent l'invasion des côtes de la Normandie.

Sertisseuses "Victor"

MÉNAGERES, SOYEZ PREVOYANTES; FAITES DES CONSERVES—Après plusieurs années d'expérience dans la fabrication de la machinerie pour la mise en conserve, nous mettons sur le marché la Sertisseuse Victor qui sera à la plus grande satisfaction des ménagères pour la mise en conserve domestique. Le travail en est très simple, donnera entière satisfaction, et sauvera du temps. Sertisseuse Moderne Spéciale Fournie avec disques pour fermer les boites no 2, 2½ et 4, $19.75; Sertisseuse "Victor". Pour couper, reborder et fermer les boites no 2, 2½ et 4, $14.50. Vous pouvez vous procurer ces machines chez M. ERNEST PATENAUDE, STURGEON FALLS, ONT., Tél. 158 ou écrire C.P. 237.

Chronique des Pasquier

Par Georges DUHAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA ST-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES
LES MAITRES
CECILE PARMI NOUS
LE COMBAT CONTRE LE OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNE HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER.

Chaque volume $1.25 au comptoir; $1.35 par la poste. La série $12.00 franco.

LIBRAIRIE LOISIRS

Le moral est l'hygiène de l'âme. — Dollfus.

Théâtre CAPITOL Sudbury

A L'ECRAN LA SEMAINE PROCHAINE:

LUNDI-MARDI-MERCREDI LES 31 JUILLET, 1ET 2 AOUT

"THE SULLIVANS"

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI, LES 3-4-5 AOUT

"SHINE ON HARVEST MOON"

Au REGENT

DIMANCHE A MINUIT-LUN.-MAR.-MER., 31 JUIL, 1 et 2 AOUT

PHANTOM LADY

avec FRANCHOT TONE

et

HE HIRED THE BOSS

avec STUART ERWIN

Au GRAND

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI, LES 27-28-29 JUILLET

ROSIE THE RIVETER

Jane Frazee, Vera Vague, Frank Albertson

TEXAS KID - Johnny Mack Brown

LUNDI-MARDI-MERCREDI LES 31 JUILLET, 1ET 2 AOUT

LIFEBOAT Tallulah Bankhead, Wm. Bendix

UNKNOWN GUEST - Victor Jory, Pamela Blake

DERNIERES NOUVELLES

THEATRE RIO

SUDBURY ET LEVACK

261 rue Hazel Sudbury Ont.

JEUDI-VENDREDI-SAMEDI LES 27-28-29 JUILLET

NORTHERN PURSUIT

ERROL FLYNN, JULIE BISHOP

aussi

DANCING MASTERS

avec

LAUREL et HARDY

CARICATURE, SERIE ET NOUVELLES

VENDREDI SOIR, LE 28 JUILLET, "REVIVAL"

KIT CARSON

avec JON HALL et LYNN BARI

LUNDI-MARDI-MERCREDI, LES 31 JUILLET, 1 ET 2 AOUT

THANK YOUR LUCKY STARS

avec

BETTE DAVIS, HUMPHREY BOGART

aussi

IRON MAJOR

avec PAT O'BRIEN

ET AUTRES ATTRACTIONS